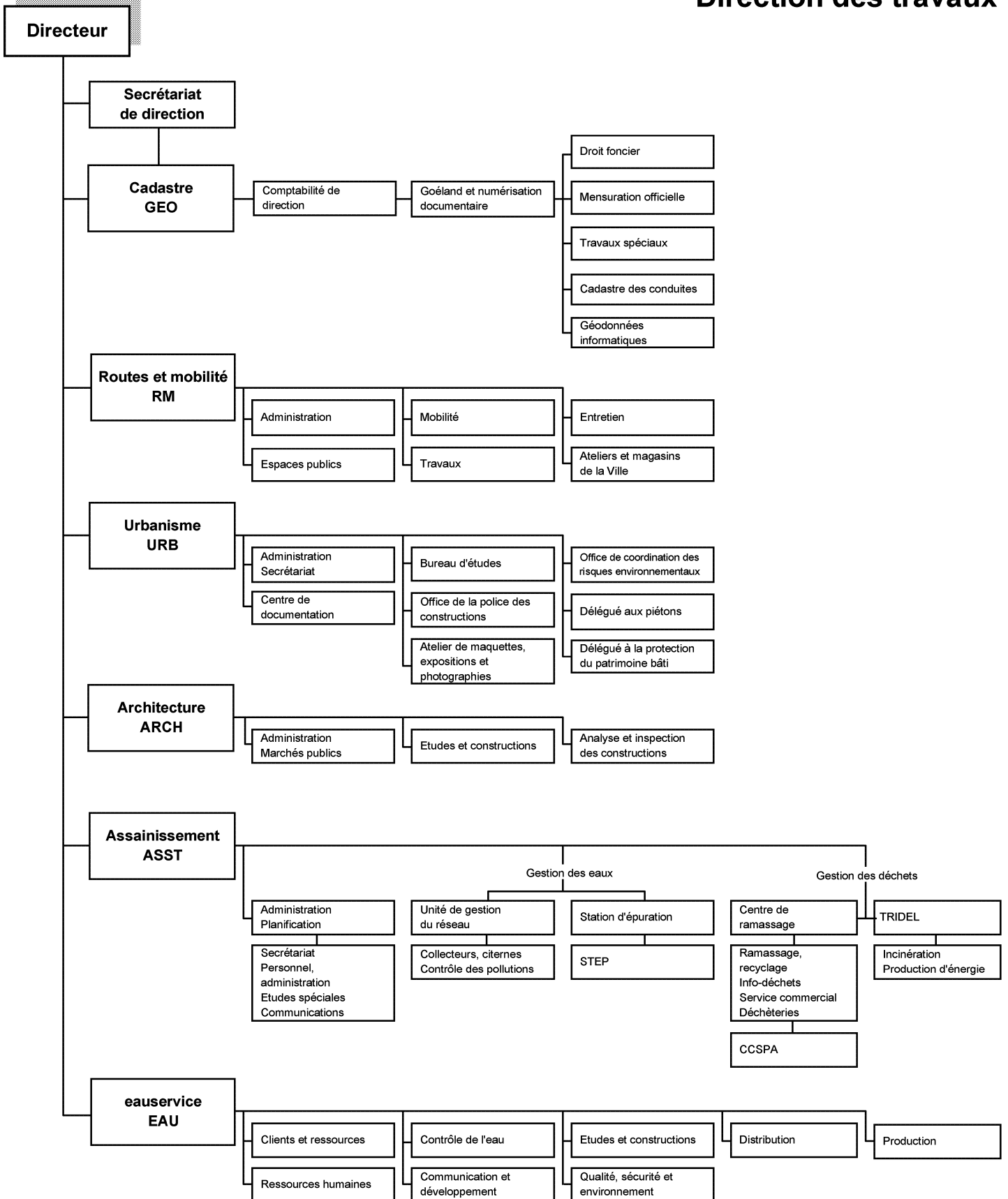


Direction des travaux



Direction des travaux

Parmi les événements qui se sont déroulés tout au long de l'année 2006, on relèvera plus particulièrement :

- Au niveau des grands projets d'urbanisme, le lancement du projet «Métamorphose» qui focalise les intentions, par la Municipalité, de la mutation de la Ville et de ses équipements sportifs majeurs sur les sites stratégiques de la Bourdonnette et de la Blécherette
- La création de l'office de coordination en matière de risques environnementaux (OCRE) en relation avec la mise en œuvre de la Délégation municipale aux risques environnementaux (DRE)
- L'entrée en vigueur du plan général d'affectation
- La mise en application des mesures présentées dans le préavis «Entretien 2006» qui a redéfini les grands axes en la matière et donné les moyens nécessaires
- Le traitement informatisé des dossiers d'écritures grâce à l'application Goéland pour la plupart des services de la Direction

Cette année a également été marquée par un certain nombre de réalisations, à savoir :

- La poursuite des chantiers du m2, avec la fin du percement des tunnels, la pose des voies, la livraison des rames et la réalisation de la couverture entre Ouchy et l'avenue de Cour (Coulée verte)
- L'inauguration de l'Usine de TRIDEL et la mise en exploitation des fours
- La mise en service de la dérivation des eaux de la Louve
- La mise en place de la zone 30 km/h des Bossons
- L'aménagement de la zone de rencontre au chemin des Fleurettes
- L'aménagement du giratoire à l'avenue de Rhodanie - avenue Jaques-Dalcroze.

SERVICE DU CADASTRE

GÉNÉRALITES

Le service du cadastre est constitué des 4 unités suivantes :

- Secrétariat de la Direction
- Comptabilité de la Direction

- Goéland et numérisation documentaire
- Droit foncier et géomatique

Ainsi les tâches du service couvrent un large spectre de prestations dans les domaines du secrétariat, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise ainsi que dans le droit foncier, la mensuration officielle, les travaux spéciaux, le cadastre des conduites et les géodonnées informatiques.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont complémentaires et permettent de mettre en place des synergies entre les unités et d'optimiser les processus de travail de manière constante aussi bien au sein de la Direction que dans le service.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 01.01.2006 : 46.5 EPT (48 personnes)

Effectif au 31.12.2006 : 46.5 EPT (48 personnes)

A cet effectif, s'ajoute 3 apprenti(e)s.

Les mutations du personnel pour l'année 2006 comprennent trois départs à la retraite et trois arrivées dont deux résultent de transferts internes à l'administration. Concernant les apprentis du service, aucun changement n'a eu lieu durant l'année 2006. A la demande de jeunes qui doivent choisir un apprentissage, le service organise divers stages à leur attention.

Sept collaboratrices et collaborateurs du service ont suivi un cours de formation continue en 2006, représentant 12,5 jours de formation.

Les principales prestations réalisées en 2006 sont résumées par unité ci-après :

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Les tâches du secrétariat de direction comprennent celles d'accueil, de réception et de réponse téléphonique, de soutien administratif au Directeur, de prestations de logistiques transversales (poste, huissier, fournitures, etc.) pour la Direction et finalement de coordination générale des procédures, des activités et des communications internes et externes pour l'ensemble de la Direction.

Séances des chefs de service (SCS)

Le secrétariat de direction a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des 774 (806) décisions prises au cours des 45 (45) séances tenues en 2006.

Séance des cadres de la Direction

La séance annuelle des cadres, qui a réuni plus de 150 personnes, s'est tenue le 25 octobre 2006 sur le site de Vennes du m2 et a permis de visiter le garage-atelier ainsi que les stations m2 Croisettes et Vennes.

Conseil communal

La Direction a enregistré 9 (10) postulats, 9 (6) interpellations, dont 5 urgentes, 5 (3) pétitions et 3 (4) questions. Elle a rédigé 14 (22) préavis ou rapport-préavis et le Conseil communal en a ratifié 10 (21).

Sociétés de développement et associations diverses

Une réunion a été organisée en mars à l'attention de toutes les sociétés de développement et des associations ou groupements de commerçants auxquels ont été présentés les grands projets pilotés par les services de la Direction.

Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM)

Le service du cadastre collabore, d'entente avec la direction du CIGM, à la bonne marche du secrétariat général de cette société anonyme résultant d'un accord entre les communes de Prilly, Renens et Lausanne.

Depuis le 1^{er} avril 2000, ces prestations sont facturées au CIGM.

Propositions de décisions soumises par la Direction à la Municipalité

Années	2004	2005	2006
Police des constructions	484	544	510
Affaires courantes	501	512	528
Total	985	1'056	1'038

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Cette unité assure, pour l'ensemble de la Direction, la gestion et le «controlling» du budget et des comptes, ainsi que les paiements et la facturation, y compris les envois contre remboursement des permis de construire et autorisations diverses, et finalement la gestion administrative et comptable du personnel fixe et des auxiliaires.

En 2006, la comptabilité de direction a traité plus de 32'000 factures «fournisseurs» et «débiteurs».

GOÉLAND ET NUMÉRISATION DOCUMENTAIRE

Goéland est une solution de gestion du savoir d'entreprise orientée processus, couplée à une gestion électronique des documents. Cette application Web est intégralement développée et maintenue au sein du service. Elle fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs, gérés par l'unité. Elle peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence. Les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des outils sous licence «libre» tels que linux, Apache et php. En 2006, le module Sépode (Séance point décision) a été finalisé et mis en production avec succès pour les séances hebdomadaires des chefs de service de la Direction. Ce

module permet de prendre en compte les aspects décisionnels dans le déroulement d'un processus traité par Goéland. Une nouvelle version du guichet cartographique a également été mise en œuvre, améliorant le confort d'utilisation et l'intégration avec Goéland.

En 2006, ce sont plus de 1 700 (1 593) utilisateurs différents à travers l'administration communale qui ont utilisé cette application, totalisant plus de 48 (39) millions de «hits». Parmi ces utilisateurs, 1 335 ont utilisé Goéland plusieurs fois durant l'année.

A fin 2006, 16 499 affaires sont traitées par 19 services communaux, dont 7 969 ont débuté en 2006. 26 services différents ont collaboré pour traiter ces affaires, représentant plus de 105 000 prises de position documentées.

Plus de 140 000 documents électroniques sont indexés dans Goéland, dont 41 597 nouveaux en 2006 (40 421 en 2005). Ces documents ont été consultés en ligne plus de 630 000 fois.

En plus des formations usuelles des nouveaux utilisateurs, une dizaine d'ateliers de formation et d'accompagnement ont été organisés pour encourager le partage des bonnes pratiques, notamment au niveau de l'indexation des documents.

L'atelier de scannérisation a numérisé et pré-indexé

DROIT FONCIER

Les tâches suivantes y sont effectuées :

- renseignements au public sur les plans fixant les limites des constructions et les plans partiels d'affectation ou de quartier légalisés, ainsi que sur le plan général d'affectation (PGA);
- examen des projets de constructions du point de vue du droit foncier, soit contrôle juridique de la propriété et examen de la conformité des dossiers d'enquête aux plans, lois et règlements en vigueur;
- vérification des implications sur des servitudes ou sur d'autres droits intéressant la Commune;
- étude numérique du repérage des limites de constructions et des zones constructibles;
- contrôle des implantations;
- établissement des autorisations à bien-plaire pour les anticipations immobilières sur le domaine public; calcul des redevances;
- rédaction d'actes divers (ventes et pactes d'emption, réquisitions de transferts, servitudes, mentions, conventions diverses et autres);
- établissement des autorisations à bien-plaire pour ancrages temporaires; calcul des redevances.

MENSURATION OFFICIELLE

Le service du cadastre a, par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du CCS) ainsi qu'aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la Commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 491 ha de

mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3'429 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant ainsi au total 4'170 ha.

La nouvelle mensuration de la fraction du territoire encore couverte par des plans graphiques plus que centenaires se poursuit : plusieurs bureaux privés d'ingénieurs géomètres sont actuellement en charge de 4 entreprises couvrant une superficie de 201 ha, attribuées par l'Office cantonal de l'information sur le territoire, maître de l'ouvrage. Dans ce cadre, les éléments relatifs au domaine public déjà acquis et archivés dans SISOL ont été transférés aux adjudicataires.

Sur mandats du Canton, le service a poursuivi les travaux de mensuration officielle suivants :

- renouvellement des domaines publics de la mensuration semi-numérique numérisée (fin envisagée : 2008);
- mensuration officielle des zones agricoles et forestières de Vernand, propriété essentiellement de la Commune (fin envisagée : 2007);
- mise à jour des éléments techniques des mensurations semi-numériques et d'une partie des plans cadastraux graphiques restants déposés au Registre foncier.

En 2006, une convention de collaboration relative à la mensuration officielle et à l'échange de géodonnées entre l'Etat de Vaud et la Commune de Lausanne a été signée pour formaliser les prestations du service en faveur du système d'information sur le territoire cantonal et obtenir, en contrepartie, la mise à jour périodique des géodonnées de la mensuration officielle sur les communes vaudoises disponibles et utiles aux services communaux.

TRAVAUX SPÉCIAUX

A la demande des autres services de l'administration communale ou pour ses propres besoins, le service établit tous les plans et/ou montages photographiques pour achats, ventes, échanges, immatriculations de bâtiments, divisions de biens-fonds, cadastrations, annotation de droit d'emption, enquêtes, servitudes, mentions de précarité, préavis et conventions diverses.

De plus, le service réalise pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants des relevés topographiques particuliers, des implantations de constructions communales, des levés de détails, des déterminations de limites forestières, des abornements et des contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers.

Le service a finalisé en 2006 deux dossiers d'expropriation très importants liés à TRIDEL et au métro m2 selon des procédures entièrement «à l'amiable» qui ont conduit à établir une multitude de conventions et de documents de mutations cadastrales et de servitudes.

CADASTRE DES CONDUITES

Suivi des chantiers :

Sur le domaine public, dans les propriétés communales et, à la demande des services gestionnaires, sur les parcelles privées, toutes les conduites et canalisations

visibles sont relevées en fouille ouverte pour tous les chantiers sur le territoire communal.

En 2006, 857 (540) permis de fouille ont déclenché 3 033 (2 301) interventions des équipes de terrain, ce qui représente une forte augmentation par rapport à 2005 (+30%). Cette augmentation s'explique principalement par les chantiers liés au métro m2.

Dans un délai inférieur à la semaine, la mise à jour des relevés est disponible pour chaque gestionnaire de réseaux, par l'intermédiaire de SISOL ou du guichet cartographique de la Commune.

Complètement des réseaux :

En 2006, nous avons poursuivi les compléments des réseaux Assainissement, Electricité et Swisscom. Toutes les données des réseaux primaire et secondaire d'assainissement identifiées pour le PGEE et PGEEi, ont été transférées dans leur système d'information géographique «métier», TOPOBASE du service d'assainissement.

GÉODONNÉES INFORMATIQUES

Les différentes bases de données et documents du service sont continuellement mis à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations et autres.

Il s'agit essentiellement des éléments suivants :

- géodonnées informatiques de référence de la Commune;
- base de données «parcelles» de la Commune et des propriétés communales hors Lausanne;
- limites des constructions, périmètres d'implantation et autres éléments géométriques liés à la police des constructions;
- répertoire de toutes les propriétés communales à Lausanne, dans 71 autres communes vaudoises et dans 3 communes valaisannes;
- documentation sur les servitudes et autres droits intéressant la Commune;
- ensemble des points fixes planimétriques et altimétriques sis sur la Commune;
- divers plans et documents particuliers établis pour les besoins propres de la Commune.

Ces informations, constamment tenues à jour, sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL et GOÉLAND. Elles sont également diffusées sur support informatique et, naturellement, sur papier à toutes les échelles désirées, aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes, d'aménagistes, etc., menant des études ou des projets sur la Commune. L'EPFL, l'Université de Lausanne et différentes écoles professionnelles utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques. Dans le cadre du projet m2, de très nombreuses géodonnées ont été transmises à la Direction du projet et à ses mandataires par voie électronique.

Le remplacement du plan de Ville «internet» de lausanne.ch a été réalisé en mars 2006 afin d'améliorer la recherche d'informations géographiques sur la Ville pour les internautes.

Finalement, le nouveau système de gestion cadastrale de la Commune de Lausanne, TOPOBASE, a été mis en fonction à la fin 2006 et permet de rationaliser fortement la mise à jour des informations par une meilleure interopérabilité entre les systèmes informatiques cantonaux et communaux. Les services d'assainissement et **ea**uservice travaillent également avec TOPOBASE ce qui permet des synergies intéressantes en termes de mise en œuvre et de développements.

SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ

GÉNÉRALITÉS

Le service des routes et de la mobilité est formé de plusieurs divisions, elles-mêmes composées d'unités, de sections et d'ateliers.

Ses principales missions peuvent être résumées comme suit :

- Développer et mettre en œuvre la politique de la mobilité définie par la Municipalité en coordination avec les communes de la région lausannoise et le canton.
- Planifier et gérer les déplacements et le stationnement.
- Elaborer des projets d'aménagement de l'espace public en collaboration avec les autres services communaux impliqués.
- Assurer le lien entre les services communaux et la population pour développer les projets sur le domaine public.
- Analyser la compatibilité des projets privés de construction avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les chantiers communaux en collaboration avec les services ou instances concernés et délivrer les autorisations en matière d'occupation temporaire du domaine public.
- Assurer le suivi et le contrôle des travaux d'aménagements urbains ou de réfection ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Réaliser des travaux de génie civil, d'entretien, principalement de voirie, ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Développer et mettre en œuvre la politique de l'entretien du domaine public, ainsi que les objets qui lui sont liés.
- Elaborer des projets de réfection des routes, trottoirs, places, ouvrages, installations mécaniques, ports et rives du lac.
- Gérer la signalétique touristique, commerciale et publicitaire, ainsi que l'affichage culturel, commercial et libre.
- Réaliser et entretenir la signalisation verticale, le marquage au sol, les édicules publics et le mobilier urbain.
- Participer à l'organisation et à l'installation de manifestations dans lesquelles la Ville est

impliquée, créer et entretenir des drapeaux et oriflammes nécessaires au pavoiement des rues.

- Assurer le nettoyage, l'entretien et le déneigement de la voirie publique.
- Assurer la logistique du service en terme de transports, de fabrication et d'entretien.
- Assurer la gestion et l'entretien du parc de véhicules.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 01.01.2006 : 349.60 EPT (352 personnes)

Effectif au 31.12.2006 : 353.60 EPT (356 personnes)

A cet effectif, s'ajoute 13 apprenti(e)s.

L'augmentation de l'effectif est justifiée par l'accroissement de la charge de travail liée aux projets d'aménagement de la voirie publique en relation avec le m2 et par un renforcement des Services généraux des AMV qui assurent, outre la gestion administrative et comptable de leur division, nombre de tâches de bureau pour les unités de terrain se trouvant sur le site du Vallon.

ADMINISTRATION

La division administrative assure les prestations transversales du service. Ainsi, outre la prise en charge des tâches de secrétariat et financières, elle assume également la gestion administrative des ressources humaines pour les quelque 350 employés du service.

L'engagement d'un chef de bureau en octobre 2006 a permis une redistribution des tâches au sein de la division. Dans ce contexte, et outre la direction du secrétariat, ce nouveau collaborateur assume également la charge de CAP et sera formé, dès 2007, pour seconder le responsable financier lors de l'établissement du budget annuel de fonctionnement. Par ailleurs, l'ingénieur «Sécurité/Qualité» du service a été intégré dans la Commission de sécurité publique de l'Administration lausannoise en qualité de «coordinateur métier» et membre de la Commission faîtière (CSPST). Son activité au sein de ces commissions a induit une révision de sa description de poste dans la mesure où la charge de travail à y consacrer, estimée à 25%, ne lui permet plus d'assumer l'intégralité des missions qui lui sont dévolues. Dès lors, la finalisation et le suivi du système de management de la qualité (SMQ), initié en 2005, devront être confiés à une autre personne, laquelle sera également chargée d'améliorer le concept de transversalité entre les différentes divisions du service et de renforcer la communication interne.

L'introduction du traitement systématique des affaires sur Goéland s'est poursuivie dans le service, ce qui permet d'améliorer et de simplifier la gestion des dossiers administratifs. L'objectif pour l'année à venir est de généraliser ce traitement électronique au sein de toutes les divisions.

ESPACES PUBLICS

Les réflexions sur les mesures d'accompagnement liées à l'arrivée du métro m2 et du nouveau réseau 2008 des tl ont été poursuivies. L'année 2006 a notamment été marquée par les nombreux débats suscités dans le cadre du projet de réaménagement de la Sallaz et de la route de contournement. La section «projets» a

activement participé aux séances de la commission ad hoc du Conseil communal, et a organisé et animé de nombreuses séances d'information auprès du public, ainsi que dans les milieux associatifs et politiques. Les réflexions se sont également poursuivies dans les secteurs suivants :

- secteur Sous-Gare et aménagements autour de la «Coulée verte» du m2;
- place de l'Europe;
- avenues du Grey et des Bergières.

Plusieurs secteurs ont fait l'objet d'études d'aménagement, parmi lesquelles le projet du carrefour Provence - Tivoli - Sévelin, la modération de l'avenue Vulliemin ou le carrefour Viret - Université (réalisation d'un giratoire).

Dans le cadre de la modération du trafic, citons la mise en place de la zone 30 des Bossons et l'aménagement de la zone de rencontre des Fleurettes, qui a fait l'objet d'une forte participation des habitants, et dont l'inauguration a été suivie par un large public. Durant la deuxième partie de l'année, la section «projets» a mis sur pied, avec l'aide d'un expert, un audit des zones 30 lausannoises, dont les conclusions seront connues au printemps 2007.

Parmi les activités liées à la promotion des déplacements en vélo, citons l'élaboration et l'édition de la carte des itinéraires cyclables, tirée à 40 000 exemplaires, ainsi que les essais de mixité bus - vélo dans certaines voies bus, à la descente. Concernant la carte des itinéraires cyclables, une large consultation des communes voisines a permis de proposer de nombreux parcours sur l'ensemble du territoire de l'agglomération lausannoise.

Dans le domaine de la police des constructions, des recherches appropriées, générées par les intentions de constructeurs privés, ont été entreprises, plus particulièrement pour les nouveaux bâtiments projetés à la rue Beau-Séjour 8, pour la construction de KBA-GIORI à l'avenue du Grey, pour les transformations et extensions du collège de Villamont et des logements pour étudiants à l'avenue de l'Eglise-Anglaise, ainsi que pour la future affectation du centre postal de l'avenue d'Ouchy.

L'office de signalétique urbaine a poursuivi la mise en place de la signalisation des écoles. Cinq totems ont été posés à l'avenue des Figuiers, à l'avenue de Montoie et au chemin des Bossons. La dénomination de la terrasse Jean-Monnet, située sur la toiture de l'immeuble de la rue de Genève 6 (face à la place Bel-Air), a été inaugurée le 15 septembre 2006. Deux plaques commémoratives ont été posées à la mémoire des personnalités suivantes : Jean Villard dit Gilles à la rue de la Paix 3 et Alexandre Scriabine à l'avenue F.-C.-de-La-Harpe 14.

Suite à un concours pour la création d'un mobilier urbain supportant les caissettes à journaux, la direction des travaux s'est jointe à la Ville de Genève pour développer le projet lauréat, qui permettra de regrouper les journaux payants et gratuits. Les premiers prototypes seront mis en place au printemps 2007. Si la période d'essai est concluante, la Ville de Lausanne pourrait développer ce système sur son territoire, en collaboration avec les communes voisines.

Différents travaux graphiques ont été réalisés, notamment la conception des nouvelles plaques de rue,

la signalétique interne de l'annexe de l'Hôtel de Ville, divers imprimés et panneaux pour plusieurs services, la conception d'un présentoir des activités de «Entrée libre pour un été ...» en collaboration avec les ateliers de serrurerie des ateliers et magasins de la Ville (AMV), la réalisation des panneaux de présentation de la «Coulée verte» du m2 et la production de plans de quartier pour les zones foraines.

MOBILITÉ

En terme de planification des déplacements, la division mobilité a participé activement aux études suivantes :

- Plan de mobilité de l'administration communale
- Plan de circulation Sous-Gare
- Schéma directeur RC 601 route de Berne
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois, chantier 6
- Schéma directeur de l'Est lausannois
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges
- Motion Yves-André Cavin – Pour une sécurité optimale de tous les habitants et usagers de l'avenue d'Echallens

Le bureau de coordination des travaux sur le domaine public a poursuivi son travail de planification de tous les travaux touchant le domaine public. Pendant l'année écoulée, 715 nouveaux chantiers communaux ont été enregistrés et 1 638 permis de fouilles ou d'occupation du sol délivrés pour des chantiers communaux et privés. Le bureau de la coordination assume également le rôle de centrale d'information pour toutes les questions émanant du public au sujet des travaux en Ville ainsi que pour le m2. Il tient également à jour les informations relatives aux travaux en cours sur le site Internet de la Ville.

Régulation du trafic

En ce qui concerne la régulation du trafic, en plus des activités habituelles (reprogrammation des carrefours touchés par des chantiers, entretien et dépannage des équipements), il convient de relever la mise en service du Métrobus, les modifications des carrefours Bugnon-Decker et Cour-Bains, ainsi que le déplacement du passage piéton de la Place de l'Europe sous le Grand-Pont. Le remplacement d'ampoules par des platines LEDs s'est poursuivi et a contribué à une diminution de la consommation d'énergie. Actuellement, 53% du parc est équipé en technique LED, contre 46% l'an passé.

Les volumes de trafic journalier moyen restent stables et s'inscrivent comme suit :

Années	2004	2005	2006
Chauderon (passage inférieur)	7 400	7 100	7 150
Grand-Pont (Bel-Air)	15 500	15 350	16 550
César-Roux – Tunnel	15 450	15 150	16 550
Avenue du Léman	20 100	18 900	19 200
Avenue des Figuiers	21 550	21 100	21 150
Avenue du Chablais	23 500	23 300	23 400
Route de Berne	25 150	26 150	25 900
Rhodanie – Maladière	19 450	19 350	19 000

Le support informatique représentant deux postes de travail et deux apprentis a été sollicité pour quelque 1 600 interventions. Dans le cadre de la cyber-administration, quatre applications métiers ont été développées, auxquelles s'ajoutent les mises en service

d'un portail intranet, la gestion technique des véhicules et la gestion informatisée du carburant des AMV.

Signalisation

En ce qui concerne la signalisation routière, outre les activités habituelles (mise en place d'une zone à 30 km/h, de passages pour piétons, de pistes cyclables, modifications de la signalisation de divers carrefours et du régime du stationnement dans différents secteurs, etc.), une zone de rencontre a été réalisée dans le quartier des Fleurettes impliquant la mise en place d'un nouveau mobilier urbain et, notamment, la création d'un nouveau «Totem» pour supporter la signalisation officielle et marquer les entrées et sorties de la zone.

Gestion du stationnement

Les deux dernières zones «macarons», planifiées dans le rapport-préavis n°2004/32, ont été mises en place durant le printemps 2006 : la première dans le quartier de Malley/Montoie (zone N) et la seconde dans les secteurs de la Sallaz et de Vennes (zone O).

Découlant du même rapport-préavis, toutes les places de la zone de détente de Vidy, entre le tennis club Stade-Lausanne et le parc de la Chamberonne, ont été limitées dans le temps ou rendues payantes en semaine afin d'empêcher la présence massive et continue de pendulaires.

Places de parc disponibles sur le domaine public :

Années	2004	2005	2006
Places sur chaussées (sans deux-roues, sans camions, sans cars, avec les zones jaunes)	22 254	22 285	22 261
Cases pour deux-roues	6 198	6 123	6 180

En terme de places deux-roues, il y a lieu de relever que les nouvelles normes imposent désormais des dimensions plus généreuses pour ce type de places (1.20 x 2.20 mètres au lieu de 1.00 x 2.00 mètres). Cette modification entraîne ainsi une diminution de l'offre en places deux-roues, lors du rafraîchissement du balisage de places existantes par exemple, alors que l'espace qui leur est dévolu reste physiquement le même.

Places de parc selon la catégorie :

Années	2004	2005	2006
Places payantes <i>dont accessibles aux détenteurs de «macarons» L</i>	5 022 618	5 971 616	6 858 612
Places P+R	1 365	1 365	1 427
Places jaunes (livreurs, Police, etc.)	545	532	534
Places en zone bleue «macarons»	8 648	10 438	12 221
Places en zone bleue	273	153	65
Places en zone blanche à durée limitée	715	502	1 128
Places en zone blanche	5 686	3 325	28
Total	22 254	22 286	22 261

Répartition, selon les zones, des «macarons» vendus :

Zones	Places publiques 2006	Places «macarons» 2006	«Macarons» vendus en 2005	«Macarons» vendus en 2006
A	1 930	1 553	1 394	1 408
B	1 108	948	630	715
C	1 933	1 489	1 147	1 089
D	938	919	541	539
E	957	790	633	597
F	993	793	668	699
G	681	621	465	467
H	808	710	554	572
J	2 210	848	393	362
K	1 135	887	480	444
L	1 806	612	895	863
M	1 086	900	463	478
N ⁽¹⁾	1 402	976	-	440
O ⁽¹⁾	1 733	787	-	346
Total	18 720	12 833	8 263	9 019

⁽¹⁾ Mise en place en 2006

La mise en place des deux dernières zones «macarons», ainsi que la limitation de la durée du stationnement dans la zone de détente de Vidy, ont conduit à une forte augmentation de la fréquentation des P+R. Les ventes d'abonnements mensuels ont ainsi progressé de 27% (11 322 abonnements vendus en 2006) et celles de cartes journalières de 17% (52 284 cartes journalières délivrées).

Enfin, l'introduction en octobre d'un nouvel abonnement mensuel à 70 francs sur plusieurs parkings périphériques (place des Fêtes de Bellerive, Vélodrome, Signal, etc.) complète l'offre destinée aux pendulaires. Cet abonnement devrait séduire les personnes préférant la marche à pied aux transports en commun après avoir laissé leur véhicule sur un parking en périphérie et contribuer ainsi à une diminution du trafic au centre-ville.

TRAVAUX

Section logistique

La division travaux, par sa section «logistique», a finalisé et mis en exploitation le logiciel de gestion des ressources humaines Equitime depuis le 1^{er} juillet 2006. Le service ayant pour principe de gérer ses projets avec des processus transversaux, une fiche de projet précisant les équipes par affaire a été créée.

Section projets d'exécution

Comme chaque année, la section projet d'exécution a réalisé la campagne de réfection des chaussées et trottoirs (juillet et octobre 2006), qui cette année a porté sur le renouvellement du revêtement bitumineux sur environ 19 000 m² de surface de chaussée. La section a en outre profité de l'opportunité offerte par les travaux de renouvellement de conduites souterraines pour

reconstruire partiellement la chaussée sur 5 chantiers communaux.

Unité travaux

Après trois ans de fonctionnement et un bilan global satisfaisant, l'unité travaux a fait l'objet d'un audit externe, confié à un entrepreneur diplômé. L'objectif de l'audit visait à :

- rechercher les améliorations à apporter au niveau structurel, organisationnel ou de qualification du personnel;
- mettre en évidence d'éventuelles carences et proposer des solutions visant à mieux exploiter le potentiel de l'unité.

Les recommandations de cette étude ont été présentées aux collaborateurs de l'unité travaux et discutées en ateliers internes en dehors de toute intervention de la hiérarchie. Le processus de validation interne a débouché sur des propositions de réformes consensuelles, les collaborateurs de l'unité ayant eu l'occasion d'analyser de manière autonome les recommandations de l'audit et de participer activement à l'élaboration des réformes à mettre en place. Ces dernières portent principalement sur :

- l'organisation de l'unité et son mode de fonctionnement ;
- les véhicules, équipements et outillages mis à la disposition de l'unité;
- les règles de fonctionnement internes à l'unité.

Hormis les travaux propres au service des routes et de la mobilité, l'unité travaux a consacré quelque 2 700 heures de travail en faveur d'autres services communaux. L'unité travaux a poursuivi, dans son élan de l'année 2005, à marquer de son empreinte quelques unes des très belles réalisations exécutées sur le domaine public communal. Trois réalisations importantes sont à mettre à l'actif des collaborateurs de cette unité pour 2006 : les places de stationnement des motocycles au Grand-Pont, le nouvel aménagement du giratoire des av. de Rhodanie – av. Jaques-Dalcroze, ainsi que l'aménagement intégral de celui de Pierre Viret.

Unité transports

Cette unité a mené une étude visant à vérifier l'adéquation entre ses véhicules et ses prestations, tant du point de vue de la capacité des véhicules que de leur nombre. Celle-ci a permis de mettre en évidence, d'une part la vétusté de ceux ne servant qu'en période hivernale et, d'autre part, la non-conformité aux normes anti-pollution pour un certain nombre de camions servant toute l'année. Pour apporter une solution satisfaisante à ce problème, l'unité transport a obtenu de la Municipalité le remplacement de dix anciens camions par cinq camions polyvalents. De nouveaux véhicules qui seront équipés, en service hivernal, d'une lame à neige et d'une saleuse embarquée.

En outre, dans le cadre de la réorganisation de nos prestations de nettoyage, l'unité transports a finalisé un accord interne de collaboration avec l'unité entretien relatif au ramassage motorisé des corbeilles à déchets. Les deux unités mettront en commun leurs compétences pour assurer une prestation complète de qualité.

ENTRETIEN

Section routes

La définition de la stratégie d'entretien routier débutée en 2005 a été poursuivie. Le «plan des classes de trafic pondéral» a notamment été adapté pour tenir compte entre autres des derniers résultats de la campagne quinquennale de comptage du trafic routier et de la suppression des trolleybus articulés de la flotte des tl. Le plan initialement défini pour les tronçons routiers présentant une mixité de transport en commun et individuel lourd a été de plus étendu à l'ensemble du réseau routier lausannois. Ce plan des classes de trafic sert de base à la planification de l'entretien routier et au dimensionnement des nouvelles structures de chaussées.

Section ouvrages

- Construction de la passerelle de liaison Flon – Chauderon, sur la rue de Genève. Sa mise en service est prévue fin mars 2007.
- Démolition et reconstruction du trottoir nord de l'avenue Jean-Jacques Mercier dont la structure en béton ne répondait plus aux critères de sécurité. Les travaux se termineront en 2007.
- Restauration de la statue de la Justice sur la fontaine de la place de la Palud, classée monument historique.
- Réalisation d'un escalier en bois au sud-est de la plateforme de Sévelin.
- Démolition et reconstruction du mur de soutènement sud à l'avenue du Denantou.
- Réfection de la structure porteuse des escaliers de la ruelle du Grand-Pont.

Section ports et rives du lac

- Suite et fin de la campagne de remplacement des échelles d'accostage du port de Vidy.
- Poursuite de l'étude concernant l'augmentation de la capacité en places d'amarrages du port de Vidy.
- Projet de modernisation des alimentations en eau et en électricité de l'ensemble des places d'amarrage à l'eau et à terre des trois ports lausannois. Concernant ces deux derniers points, l'objectif serait de débiter les travaux à la fin de l'année 2007. Une demande de crédits d'ouvrage sera présentée à cet effet à la Municipalité par voie de préavis.

Section installations mécaniques

L'entretien des escaliers mécaniques, des fontaines de la Riponne et de la place de la Gare, ainsi que des ascenseurs publics, a été assuré par l'intermédiaire d'entreprises spécialisées, notamment pour le remplacement d'une porte de l'ascenseur du passage de Saint-François nord.

Unité Entretien

La mise en application du préavis «Entretien 2006» relatif à la réorganisation des procédés de nettoyage et du service hivernal a débuté. Etant donné l'ampleur de la tâche, cette réorganisation se déroulera sur plusieurs années. Dans ce cadre, les cinq premiers véhicules financés par leasing ont été acquis.

Les appels d'offres pour 40 véhicules de voirie d'un montant d'environ 13 millions de francs, dont le financement sera également assuré par leasing, ont été lancés. De même, le renouvellement des corbeilles à déchets de rues est en cours, des prototypes ont été réalisés pour définir le modèle le plus approprié aux besoins. La transformation du bâtiment du secteur de voirie n° 6 ainsi que la construction d'un nouveau secteur de voirie n° 5 ont été mises à l'enquête. Les plans d'interventions découlant de la réorganisation sont en cours. D'autre part, un nouveau type de poubelle permettant un tri sélectif des déchets (Ecopoint urbain) a été développé et mis en place en décembre à la rue Haldimand. L'analyse de son fonctionnement se poursuivra jusqu'au printemps 2007.

ATELIERS ET MAGASINS DE LA VILLE (AMV)

L'année 2006 a été pour les AMV une année de consolidation et de mise en œuvre des projets lancés en 2005. La réorganisation de la division en quatre unités, telle que décrite dans le rapport précédent, a pu déployer ses pleins effets par l'engagement et la nomination de cadres dont les postes étaient vacants suite au départ à la retraite des titulaires.

Le progiciel Megan pour le suivi des travaux de l'unité garage et la gestion des stocks des magasins a été mis en œuvre et donne pleine satisfaction.

Le projet «promotion des prestations des AMV» est aujourd'hui achevé. Une brochure présentant celles-ci a été distribuée à tous les services de l'Administration et a fait l'objet d'un bon accueil. Le portail Intranet pour simplifier et assurer le suivi des demandes de prestations a été mis en service à la satisfaction des «clients». Le nombre de clients et de prestations demandées s'est notablement accru durant cette année.

En 2007, nous continuerons à faire connaître et à mettre en valeur le savoir-faire des collaborateurs du service.

Le service des routes et de la mobilité étant service pilote, les collaborateurs des AMV ont également pu bénéficier de mesures visant à flexibiliser le temps de travail. Une badgeuse, installée sur le site, avec un logiciel adapté aux besoins spécifiques, permet une gestion simplifiée des temps de travail, ainsi que des absences. Cette nouvelle manière d'appréhender les horaires a été très bien reçue et présente de réels avantages tant pour l'employeur que pour l'employé.

En ce qui concerne les locaux, la construction des nouveaux ateliers de signalisation routière (préavis n° 2005/37) a été achevée et le déménagement des ateliers de la Borde s'est terminé à fin décembre, conformément à la planification établie. Ainsi, l'entier de la division se trouve maintenant sur un seul site et dans des locaux adaptés à ses besoins.

SERVICE D'URBANISME

GÉNÉRALITÉS

Le service d'urbanisme exerce les attributions qui lui sont conférées par la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), en ce qui concerne l'établissement des plans d'urbanisme (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels

d'affectation) ainsi que la police des constructions, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

De ces obligations légales découle tout naturellement l'organisation du service en deux groupes principaux que sont le bureau d'études et l'office de la police des constructions. Ces deux groupes sont appuyés par une section administrative et un atelier de maquettes, expositions et photographies et un centre de documentation ouvert à toute la Direction.

Sur le plan réglementaire, l'année 2006 aura été marquée par la mise en vigueur du Plan général d'affectation (PGA) le 26 juin, soit sept mois après le vote au Conseil communal; un délai remarquable si l'on prend en compte les risques de recours toujours à craindre dans ce genre de procédure. Sans en faire un lien de cause à effet, il est à remarquer que 2006 se singularise avec seulement un plan partiel d'affectation (PPA) mis à l'enquête, bien que plusieurs procédures de PPA soient en cours d'études.

Au niveau des grands projets d'urbanisme, c'est le lancement du projet «Métamorphose» qui vient en tête, puisqu'il ouvre le programme de la législature 2006-2011 de la Municipalité et focalise les intentions concernant les grands équipements sportifs sur les sites stratégiques de la Bourdonnette et de la Blécherette. Les sites déjà identifiés comme tels par le plan directeur communal vont donc être les objets privilégiés des études urbanistiques de cette législature.

Au vu des multiples sollicitations concernant les différents thèmes de l'environnement et de la nécessité d'une concertation transversale pour y répondre, il est créé une nouvelle organisation communale constituée d'un organe politique, la Délégation aux risques environnementaux (DRE) et une entité administrative et technique: l'office de coordination des risques environnementaux (OCRE) qui est rattaché au service d'urbanisme, sous la responsabilité de l'ingénieur du service déjà actif dans ces domaines.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 01.01.2006 : 35.1 EPT (37 personnes)

Effectif au 31.12.2006 : 35.7 EPT (38 personnes)

Durant l'année écoulée, un poste (assistante) a été créé pour compenser trois mises à temps partiel (60%) après accouchement. Le service a, par ailleurs, accueilli un stagiaire urbaniste et fait appel à une auxiliaire pour préparer et envoyer aux archives communales les dossiers papiers des bâtiments lausannois, objets d'une procédure administrative à la Direction des travaux.

PLANS PARTIELS D'AFFECTATION

Un plan a été mis à l'enquête en 2006 (sept en 2005) :

- Addenda aux plans Jumelles-Chauderon et Jumelles-Bel-Air (N° 618 et 635) pour des transformations internes et une couverture partielle du passage des Jumelles.

Cinq plans ont été approuvés par le Conseil communal (quatre en 2005) :

- Addenda au plan de quartier N° 460 av. d'Ouchy, ch. de Brillancourt, ch. de Beau-Rivage, pour la transformation du siège de la CVCI.

- PPA de la Vallée supérieure du Flon-La Sallaz, pour le réaménagement des circulations et des constructions autour de la gare du m2.
- PPA des parcelles comprises entre l'av. de Béthusy, le passage Vincent-Perdonnet et le collège de Mon-Repos, pour des reconstructions.
- Addenda au plan N° 616 de l'hôtel Mövenpick à l'av. de Rhodanie, pour un agrandissement de l'hôtel.
- Addenda au plan d'extension N° 600 du Golf de Lausanne pour des aménagements et l'agrandissement du parking.

Quatre plans ont été approuvés et mis en vigueur par le Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) (4 en 2005) :

- N° 718, PPA Vers-chez-les-Blanc, agrandissement du Centre scolaire.
- N° 460, annexe av. d'Ouchy, ch. de Brillancourt, ch. de Beau-Rivage.
- N° 600, Golf Club de Lausanne.
- Plan général d'affectation (PGA).

ENQUÊTES PUBLIQUES ADMINISTRATIVES

Outre les enquêtes de plan partiel d'affectation (PPA) et de demandes de permis de construire, le service d'urbanisme est chargé de gérer l'enquête publique des projets venant de l'Etat de Vaud, eux-mêmes délégués par des entités fédérales (Office fédéral des transports, Inspection fédérale des installations à courant fort, Chemins de fer fédéraux...).

En 2006, il y a eu 8 enquêtes publiques de ce type - y compris une consultation pour l'addenda au plan directeur cantonal (PAC) de Vennes - soumises au service d'urbanisme. 2 en vertu de la Loi sur les routes, 4 de la Loi fédérale sur les chemins de fer, 1 de la Loi sur la protection de l'environnement et finalement, de la Loi sur l'aménagement du territoire pour l'addenda au PAC N° 309 Vennes.

On compte notamment des enquêtes pour l'aménagement d'un décrochement vertical de la chaussée (seuil), l'élargissement de la chaussée de la route cantonale 449b pour la création d'une bande cyclable, une installation de projet de radio ferroviaire GSM-R, le renouvellement de deux câbles à haute tension, une modification de stations pour le métro m2, la construction de parois anti-bruit et de fenêtres insonorisées pour l'assainissement du bruit des CFF et la décision de classement du Cercle littéraire sis place Saint-François 7.

Le service d'urbanisme est également chargé de piloter les enquêtes que déposent les services communaux, tel que décadastration/cadastration, pour le service du cadastre (2 cette année) ; le service d'assainissement a remis une enquête pour la création d'un chemin piétonnier le long de la Vuachère et celui des routes et de la mobilité pour la consultation liée à l'étude d'impact sur l'environnement pour la route de contournement de la Sallaz.

PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION

La procédure de légalisation du Plan général d'affectation (PGA) s'est achevée en 2006 avec sa mise en vigueur. Cette procédure, au sens des articles 56 et suivants de la Loi cantonale sur l'aménagement du

territoire et les constructions, du 4 décembre 1985 (LATC), a été engagée en 2002.

Rappel des principales étapes :

- septembre **2000** : première consultation publique
- printemps 2002 : fin et synthèse des résultats de la consultation publique
- juin 2002 - juin 2003 : examen préalable des services de l'Etat
- mai 2004 : adoption par la Municipalité
- 1^{er} au 30 juin 2004 : enquête publique
- 22 novembre 2005 : adoption par le Conseil communal
- janvier 2006 : dossier transmis au Service de l'aménagement du territoire
- 4 mai 2006 : approbation préalable par le DIRE
- 26 juin 2006 : mise en vigueur.

ETUDES RÉGIONALES

Projet d'agglomération Lausanne – Morges – PALM

Ce projet, dont le pilotage est assumé par les instances cantonales, consiste, d'une part, à établir les grandes lignes d'une planification directrice dans les domaines de l'aménagement du territoire et, d'autre part, à jeter les bases d'une organisation intercommunale qui pourra, à terme, assumer le rôle d'interlocuteur de la région. Rappelons que l'ensemble de cette démarche devrait permettre à terme de bénéficier des subventions du fonds d'infrastructure pour le trafic d'agglomération, créé par le Conseil fédéral.

Le contenu du PALM est intégré dans le plan directeur cantonal sous forme de fiches de mesures. Ce plan, adopté par le Conseil d'Etat le 28 juin 2006, doit encore être adopté par le Grand Conseil, puis être approuvé par le Conseil fédéral.

Le PALM a fait l'objet d'une consultation publique du 28 octobre 2005 au 15 janvier 2006. La Municipalité a ensuite adressé à deux reprises ses commentaires et remarques à l'Etat de Vaud, tout particulièrement dans le domaine des transports et des projets communaux élaborés entre-temps, dont le projet Métamorphose. Les principales modifications induites par le projet Métamorphose s'intéressent essentiellement aux fiches de synthèse qui décrivent l'état de la coordination des sites stratégiques d'agglomération dont font partie les sites dudit projet et aux fiches de coordination qui décrivent les mesures transports retenues. La version 2005 a passablement évolué. Elle peut être consultée sur le site <http://www.agglo-lausanne-morges.ch/>.

Parallèlement à cette démarche régionale au sein de laquelle la Commune de Lausanne est largement impliquée, les communes sont regroupées par secteur (ouest, nord, est et centre) et poursuivent des objectifs similaires dans le domaine de l'aménagement du territoire mais à une échelle plus détaillée.

L'Ouest lausannois

Le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), signé par les communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Lausanne, Prilly, Renens et Saint-Sulpice, d'une part, et l'Etat de

Vaud d'autre part, a notamment pour but de favoriser le développement social et économique de l'Ouest lausannois. La gestion de la mise en œuvre des différentes mesures, préconisées par le SDOL, a été confiée au Bureau du Schéma directeur, sous la conduite d'un groupe de pilotage stratégique, le Gropil. Ces mesures sont élaborées dans le cadre des «chantiers» d'études.

Chantier 1 : Secteur des Hautes Ecoles – Avenue du Tir Fédéral – Maladière :

Le secteur du chantier 1, considéré comme un site de développement hautement stratégique, se situe sur les communes de Lausanne, Ecublens, Saint-Sulpice et Chavannes-près-Renens. Il englobe les Hautes Ecoles et représente un atout fondamental pour la région lausannoise et le Canton de Vaud.

Ce chantier a permis en 2006 de définir un «programme d'aménagement» qui répond aux objectifs du SDOL et fixe les grandes lignes directrices devant régir le développement dudit secteur.

Celles-ci précisent les objectifs pour :

- mettre en valeur le paysage, ses crêtes, ses rivières et les parcs,
- aménager des espaces publics,
- développer les activateurs urbains que sont les Cèdres, Dorigny nord, les jardins familiaux de la Ville de Lausanne, le nord et le sud de l'EPFL,
- assurer la continuité de la mobilité douce par la création ou le renforcement de franchissements de l'autoroute, de routes, de rivières ou du métro m1,
- développer de nouvelles lignes de transports publics.

L'étude s'est déroulée entre avril 2005 et février 2006. Le projet de *Lignes directrices et stratégie d'aménagement du secteur Hautes Ecoles - Avenue du Tir Fédéral - Maladière* a été soumis pour avis aux Municipalités concernées durant le mois de février 2006 et adopté par le Gropil du SDOL le 15 juin 2006.

Une exposition publique des plans de l'étude a eu lieu à Chavannes-près-Renens le 4 juillet 2006, suivie d'une réunion d'échanges et d'information durant laquelle le dialogue a pu s'établir entre les participants et le groupe de suivi politique du chantier 1.

Une consultation publique s'est déroulée du 4 juillet au 4 septembre 2006. Elle a suscité 19 interventions qui ont été analysées et ont conduit à apporter quelques modifications mineures au rapport d'étude. Une synthèse de cette consultation publique lui sera également annexée.

Chantier 2 : Secteur des voies ferrées CFF de Bussigny à Sébeillon

Le 10 juin 2004, une première séance politique de concertation avec les acteurs concernés a permis de définir un programme politique du chantier 2 et de jeter les bases d'un cahier des charges. Le 17 septembre 2004, une séance du groupe de suivi technique du chantier 2 finalisait le cahier des charges et organisait le déroulement de l'étude. Le 7 octobre 2004, le Groupe de pilotage (Gropil) du SDOL a décidé le lancement de l'étude du chantier 2. Le 13 décembre 2004, un premier atelier de réflexion et de concertation a réuni

mandataires, groupe de suivi technique, partenaires et experts.

Le 28 février 2005, un second atelier de réflexion et de concertation a eu lieu, à la suite d'une réunion du groupe de suivi technique qui s'est tenue le 1^{er} février 2005. Des sites stratégiques prioritaires (Malley, Arc-en-Ciel, Gare de Renens) dans le chantier 2 étaient définis, ainsi que des principes généraux de développement de l'urbanisation et des transports avec une stratégie de mise en œuvre à l'horizon 2020.

Secteur Malley

Le sous-secteur du chantier 2 formé par le plateau de Malley est délimité, à l'est, par Sébeillon et le chemin du Martinet et, à l'ouest, par la rue du Léman. Il touche les communes de Lausanne, Prilly et Renens. Destiné à voir s'édifier rapidement une halte RER, il se compose notamment de friches et de terrains industriels et ferroviaires. Comptant quelque 7 000 habitants et emplois sur ses 70 hectares, il pourrait voir ce nombre plus que doubler d'ici 2020. Les CFF, la Poste et les villes de Lausanne et de Renens sont les principaux propriétaires des parcelles.

Densification urbaine avec mixité des affectations entre habitat, activités économiques et socioculturelles, création d'espaces publics de qualité, valorisation d'espaces paysagers, interface entre transports urbains et gestion des sites pollués sont parmi les thèmes à développer pour ce sous-secteur.

Pour définir les bases d'un plan directeur localisé (PDL) intercommunal, une étude test a été lancée en avril 2006. Quatre bureaux d'urbanisme y ont participé, avec les représentants des autorités et des services communaux et cantonaux concernés, des représentants des CFF et des TI, ainsi que divers consultants, se sont réunis à plusieurs reprises. Outre les suivis politique et technique partagés entre plusieurs partenaires, l'étude test a été menée dans la transparence, ouvrant ses portes au public dès le premier atelier le 25 avril 2006 et encore une fois le 30 août 2006. Des plans et images ont été publiés sur le site internet du SDOL. Chacun a pu et peut encore contribuer à la réflexion en communiquant ses remarques au Bureau du SDOL. Un cahier des charges est en cours de rédaction et l'élaboration du PDL intercommunal, une fois les mandataires désignés par appel d'offre, pourra débuter d'ici peu et se terminer au premier semestre 2007. Le cas échéant, il servira de base à la modification des PGA communaux. Il est encore prévu la mise en place d'un organisme de gestion de site pour accompagner le projet.

Secteur Arc-en-Ciel

Le sous-secteur de l'Arc-en-Ciel comprend des terrains situés sur les communes de Bussigny-près-Lausanne et Crissier. Situé au nord des voies CFF, il s'étend du Pont Bleu à l'est jusqu'au carrefour de Croix-de-Plan à l'ouest. Son important potentiel de développement et son accessibilité en font un secteur stratégique de l'agglomération. Développement d'un axe urbain de type avenue et d'une ligne de transports publics d'agglomération, densification urbaine avec façades attractives, requalification des routes, création d'un réseau cohérent d'espaces publics favorables à la mobilité douce et bâtiments à l'architecture forte figurent au programme.

Pour définir les bases d'un plan directeur localisé (PDL) intercommunal, une étude test a été lancée en mai 2006. Trois bureaux d'urbanisme y ont participé, avec les représentants des autorités et des services communaux et cantonaux concernés, des représentants des TI, ainsi que des partenaires et experts.

Sur la base de l'étude précitée, un quatrième bureau a élaboré un avant-projet de PDL et l'a soumis à l'appréciation des autres participants. Trois axes présentent des vocations prédominantes: le boulevard de l'Arc-en-Ciel avec des commerces sous forme de showroom, les abords de l'autoroute avec des sièges sociaux, des bâtiments de prestige et des bureaux, et la rue de Crissier avec des services en relation avec l'habitat.

Outre les suivis politique et technique partagés entre plusieurs partenaires, l'étude test a été menée dans la transparence, ouvrant ses portes au public dès le premier atelier le 11 mai 2006 et encore une fois le 24 octobre 2006. Des plans et images ont été publiés sur le site internet du SDOL à chaque étape et chacun a pu et peut encore contribuer à la réflexion en communiquant ses remarques.

Le PDL intercommunal pourra être finalisé ces prochains mois. Le cas échéant, il servira de base à la modification des PGA communaux.

Secteur gare de Renens

L'aménagement des environs de la gare de Renens constitue l'une des priorités identifiées par l'étude générale du chantier 2. L'interface de transport demande à être développée à cet endroit, ainsi que la convivialité des espaces publics et la liaison nord-sud coupée par les voies. La mise sur pied d'un concours a débuté en été 2006 en vue de traiter ces questions. Les concurrents devraient pouvoir plancher dès le début de l'année prochaine et le jury se prononcer sur les projets rendus courant 2007.

Chantier 3 : Secteur de la route de Cossonay

Traversant l'Ouest lausannois de l'est au nord-ouest, le secteur du chantier 3 est constitué de la route cantonale 251 (route de Cossonay, route de Prilly et route de Crissier) et de ses abords, depuis le giratoire de la place du Collège, à Prilly, jusqu'au carrefour avec la RC 82 (accès à la galerie du Marcollet), à Crissier. Il totalise quelque 62 hectares.

Reconnu comme un site stratégique de développement dans le PALM, cet axe est voué à prendre un aspect urbain et à voir se renforcer son rôle de desserte en transports publics déjà souligné par le succès immédiat de la récente ligne TI n°18.

L'étude générale menée sur le chantier 3 a été adoptée par le Groupe de pilotage le 15 juin 2006 et publiée en annexe au SDOL, en septembre 2006, sous le titre Route de Cossonay – RC 251: Concept général et stratégie de requalification. Elle fournit un concept général d'aménagement et d'accessibilité de la route cantonale et définit notamment des séquences et des profils types d'aménagement pour en faire une avenue d'agglomération avec arborisation, espaces aménagés pour la mobilité douce, protection ou limitation des nuisances sonores et voies de transport public. L'étude

envisage une proportion (part modale) de 15 à 30% d'utilisateurs des transports publics sur cet axe quand les aménagements auront été réalisés et les abords densifiés. Dans un premier temps, les transports publics ne devraient voir que quelques améliorations touchant notamment les voies bus de la ligne 18. Dans un deuxième temps, le réaménagement de la chaussée devrait permettre de réserver des voies de circulation de bus en site propre. La réalisation de voies de tram est par ailleurs envisagée comme une possibilité dans un troisième temps.

L'étude générale du chantier 3 a été menée en concertation entre les communes, les services cantonaux et les partenaires concernés. Outre les réunions tenues avant août 2005, une séance d'échanges avec les municipalités des 3 communes a eu lieu le 8 septembre 2005. Une séance d'information et d'échanges avec les riverains et le public a aussi eu lieu le 21 février 2006 à Prilly, réunissant quelque 200 personnes. L'association de défense des intérêts de Prilly-Ouest a quant à elle réuni une centaine d'habitants et membres le 28 mars 2006 pour une séance d'information.

Une consultation publique a eu lieu entre février et avril 2006, dont les interventions ont confirmé l'utilité et le bien-fondé de la démarche. Le rapport d'étude a été modifié pour prendre en compte certaines remarques issues de la consultation. Celle-ci a fait l'objet d'une notice publiée sur le site internet du SDOL et d'une brève synthèse annexée au rapport d'étude.

Une étude en vue d'élaborer un avant-projet sommaire d'exploitation (capacité de trafic) et d'aménagement (géométrie et espace public) sera menée en coordination avec les autres chantiers du SDOL en 2007. Elle fournira un outil de référence aux communes pour anticiper et gérer les travaux de réaménagement de la route. Les étapes suivantes viseront un avant-projet détaillé et un projet d'exécution pour une mise en œuvre par étapes à l'horizon 2009 - 2014.

Chantier 4 : Zones d'activités de Saint-Sulpice – Ecublens

Le chantier 4 couvre des terrains jusqu'alors affectés en zones industrielles. Ces terrains sont situés sur les territoires des communes de Saint-Sulpice et d'Ecublens, à l'est de la Venoge, de part et d'autre de la Route suisse (RC 1). Ensemble, ils forment un secteur d'intérêt cantonal couvrant quelque 47 hectares.

Le chantier 4 vise à augmenter l'attractivité de ce secteur par une restructuration garantissant une mixité d'affectations (habitat-travail), la promotion d'activités diversifiées et d'entreprises de qualité, ainsi que par un soin particulier accordé au paysage et à l'architecture.

L'étude générale menée sur le chantier 4 s'est terminée en octobre 2005. Après consultation, elle a été adoptée par le Gropil le 4 mai 2006 et publiée en juin 2006 comme annexe au SDOL sous le titre Zones d'activités Saint-Sulpice / Ecublens : Lignes directrices et stratégie d'aménagement. Elle montre la possibilité de voir se développer une entité urbaine multifonctionnelle, à l'image d'un morceau de ville favorable au travail, à l'habitat et aux loisirs. Le secteur peut accueillir quasiment le double d'emplois que les 1 600 actuels et passer de 300 à près de 1 700 habitants.

OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

La tâche de l'office découle essentiellement des articles 17 et 104 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Son premier rôle réside à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de constructions. Ainsi, l'office assure la gestion des dossiers de constructions, les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Pour cela, il soumet à l'enquête publique les projets qui lui sont présentés, procède ensuite à leur analyse après avoir récolté diverses directives d'autres services de l'administration communale, puis, après une synthèse des clauses y afférentes, les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

La vérification de conformité des projets, ainsi que les oppositions-interventions ont nécessité 1 547 analyses, dont 896 ont abouti à des rapports (878 rapports en 2005), de même que la participation à 566 séances de travail (582 en 2005) avec des constructeurs, administrés et autres service de l'administration communale. L'office a encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction au Tribunal administratif.

Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs de l'office, lequel bénéficie également de l'appui du secrétariat du service d'urbanisme. Il est dû entre autres aux facteurs suivants :

- Le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels dont l'augmentation a été perceptible en 2004, 2005, est toujours important (519 projets déposés en 2004, 556 en 2005 et 530 en 2006)
- Les autres textes législatifs toujours plus complexes, dont les autorités communales doivent tenir compte dans l'application de la Loi sur l'aménagement du territoire, engendrent des difficultés supplémentaires dans la présentation des dossiers de demande de permis de construire par les professionnels et non professionnels de la branche
- la fréquence des demandes d'installations d'équipement pour la communication mobile s'est maintenue, toujours en raison de l'introduction de la technologie UMTS (Universal Mobile Telecommunications), Wi Fi et faisceaux hertziens (internet sans fil). En marge sont venus s'ajouter d'une part un nouvel opérateur de Téléphonie mobile «Tele 2» et d'autre part une demande croissante d'armoires pour la TV via le téléphone.

En marge de ce qui précède, les secrétariats de l'Office et du service d'urbanisme assurent la permanence des guichets d'enquêtes publiques et la gestion d'une partie des archives de la Direction. Ils sont également chargés de la sortie et de la recherche des dossiers d'écritures «bâtiments» pour les services. Cette dernière activité est en régression lente mais constante en raison de l'usage de Goéland.

Par ailleurs, il est à relever que le traitement des affaires de la police des constructions dans l'application informatique «Goéland» en est à sa deuxième année

civile complète. Cette application a amené une amélioration lors de certains actes administratifs et en matière d'informations pour l'ensemble des services de la direction et hors direction. Elle nécessite toutefois un effort particulier au sein de l'Office du fait qu'il se trouve au départ et à la fin d'un processus de travail avec en finalité une synthèse à effectuer des directives des services et, d'autre part en raison d'un traitement conjoint sur papier de ces dossiers rendu nécessaire pour l'instant pour des raisons pratiques et juridiques.

Les tableaux ci-après expriment une synthèse du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques et oppositions/interventions

Années	2004	2005	2006
Enquêtes publiques	249	279	258
Oppositions/Interventions	159	486	359

Propositions soumises à la Municipalité

Années	2004	2005	2006
Projets dispensés d'enquête publique	219	255	232
Projets après enquête publique	257	270	249
Refus LATC	6	7	10
Affaires diverses	2	5	5
Total	484	537	496

Permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés

Années	2004	2005	2006
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	49	53	43
Petites constructions (garages-boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	70	78	88
Transformations	219	261	242
Aménagements extérieurs	79	49	47
Démolitions sans reconstruction	3	4	2
Permis de construire complémentaires	43	83	61
Total	463	528	483

Selon leur coût annoncé

Années	2004	2005	2006
Projets de (en francs) :			
moins de 0,2 million (0,1 en 2001 et 2002)	324	400	356
de 0,2 à 1 million	85	86	83
de 1 à 5 millions	39	29	38
de 5 à 10 millions	5	10	3
plus de 10 millions	10	3	3
Total	463	528	483

En 2006 le total des permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés pour les projets de 200 000 francs à 10 millions de francs et plus représente des investissements de l'ordre de plus de 286 millions (plus de 258 millions de francs en 2005).

Prolongations de permis de construire

Années	2004	2005	2006
	27	16	5

Parcage

Nombres de places autorisées

Années	2004	2005	2006
Parkings souterrains	1374	860	426
Garages-boxes et couverts extérieurs	46	70	74
Places de parc extérieures	450	226	217
A supprimer (2004 non documenté)	-	335	95
Total	1870	821	622

Demandes de réfection de façades

Années	2004	2005	2006
	131	131	106

Recours déposés

Années	2004	2005	2006
	17	9	9

Courrier sortant (lettres)

Années	2004	2005	2006
	1630	2061	2595

AMÉNAGEMENT URBAIN

La construction du futur m2 et la réorganisation du réseau tl 08 entraînent de multiples études d'aménagements localisés ou plus globales visant à inscrire de nouveaux arrêts de bus, réorganiser le stationnement et d'une manière plus générale, requalifier des espaces quelque fois médiocrement aménagés.

Ce travail se fait au travers des Groupes d'études de l'espace public (GEP) et les séances du bureau des espaces publics (BEP) avec, dans la mesure du possible, la mise au point des principes d'aménagements, choix des matériaux, détails et finitions. C'est ainsi qu'un groupe de travail a repris les études d'aménagement du centre de Vers-chez-les-

Blanc, afin de coordonner la fin des travaux de construction du futur collège avec la mise en service de l'espace central situé face au café «Le Populaire», conçu comme une place de village avec une arborisation nouvelle devant inciter les automobilistes à «lever le pied». Ce travail d'élaboration s'est fait en concertation avec un groupe d'habitants volontaires, réunis à deux reprises pour cet objet.

Il en va de même pour le futur réaménagement des carrefours Montelly-Sévelin-Tivoli, de la place de l'Ours et de la rue Marterey, etc. Un travail de mise en scène de la future sculpture du CIO au centre du nouveau giratoire de l'av. de Rhodanie est en cours avec la collaboration d'un artiste, spécialiste de la lumière.

Un collaborateur du service participe aux séances du GDRL (Groupe deux-roues légers), ce qui permet une compréhension réciproque des préoccupations des divers participants. Les préoccupations d'intégrations des éléments liés à la téléphonie mobile se sont accrues de par les besoins renouvelés des opérateurs et l'apparition de très grandes armoires techniques sur domaine public ou privé.

ENVIRONNEMENT – DÉPLACEMENTS

Dans le cadre de l'amélioration des conditions du cadre de vie et de l'application des principes de la protection de l'environnement, il convient d'assurer une concertation transversale au sein de l'administration. Aussi, l'office de coordination des risques environnementaux (OCRE), rattaché au service en juin 2006, permet de répondre aux multiples sollicitations des usagers et d'évaluer l'évolution des risques sur la santé de la population.

Dans le domaine de la qualité de l'air, le responsable a participé à l'élaboration des plans d'actions pour la lutte contre les pics de pollution estivale (ozone) et hivernale (poussières fines). Sur le plan des procédures, outre l'évaluation des impacts sur l'environnement l'ingénieur adjoint participe à l'instruction des procédures de recours devant le Tribunal administratif et en particulier pour le projet de la route de contournement de la Sallaz. Pour le surplus, dans le domaine de la protection contre le bruit, le chef de l'office a assuré la coordination d'une part, pour la procédure de la mise à l'enquête, par les CFF, des parois antibruit le long du réseau ferroviaire et d'autre part, dans le suivi du plan sectoriel de l'infrastructure aéroportuaire de la Blécherette.

Dans le domaine des déplacements, le groupe technique lausannois des transports (GTLT) a consacré l'essentiel de ses trois séances au suivi du plan d'agglomération (PALM), aux études sectorielles en relation avec la restructuration du réseau tl 08, notamment Sous-Gare et P+R Vennes. En complément, une attention particulière a été portée au processus de mise en place des zones de tranquillisation du trafic (zones 30 et de rencontre).

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

L'année 2006 s'est vue principalement consacrée à l'analyse des dossiers de demandes de permis de construire pour des transformations de bâtiments figurant au Recensement architectural ou inscrits à l'inventaire cantonal. A cet effet, le délégué et son remplaçant ont rédigé 186 rapports et préavis (130 pour

le titulaire). Le nombre de séances et de visites sur place a été de 167 (128).

Il faut signaler l'augmentation sensible de cette dernière prestation car l'application, parfois sans nuances, des normes techniques et sécuritaires, s'est avérée particulièrement dommageable pour la conservation du patrimoine bâti du second œuvre. Ces visites ont permis, par la négociation et la recherche de solutions modernes, de trouver des alternatives à la destruction d'éléments de grande qualité faisant partie intégrante de la substance d'origine de ces bâtiments.

Comme depuis quelques années, il a été invité à répondre au public et aux sociétés diverses. De plus, il intervient dans le cadre des cours dispensés par l'Institut de géographie de l'UNIL, a suivi les colloques organisés par les rédacteurs des monuments d'art et d'histoire et participé aux rencontres semestrielles des conservateurs romands.

DÉLÉGUÉ AUX PIÉTONS

En 2006, c'est encore le suivi des projets en cours dans la perspective de la mise en service du m2 et du réseau 08 qui a le plus sollicité le délégué aux piétons. On peut d'ailleurs relever que la part «urbaniste» du temps de travail du délégué a été nettement prépondérante en raison du développement de dossiers importants comme celui de la Sallaz.

Dans le cadre de la promotion de la marche, Lausanne a apporté son appui technique et en communication aux associations de quartiers qui ont souhaité organiser une manifestation le 22 septembre, journée «en ville sans ma voiture» (Fleurettes, Grancy et pl. du Château). Dans le cadre de la semaine de la mobilité, les tl ont offert la gratuité le 23 septembre, «journée des familles».

CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation met à la disposition des collaborateurs de la Direction et de l'administration communale une salle de lecture et satisfait les demandes diverses du personnel de la Direction en matière de recherches de documents techniques. Le fonds documentaire comprend, pour l'essentiel, des ouvrages techniques et des publications périodiques concernant les différents domaines concernés par les activités des services de la Direction.

Grâce à la mise à disposition des sommaires des revues sur le site Intranet du centre de documentation - <http://trxweb/centredoc> - les collaboratrices et collaborateurs peuvent rechercher les articles à l'aide de mots-clés.

La revue de presse numérique quotidienne dénommée «cyberpresse» s'est poursuivie en 2006. Les archives sont consultables sur le site du centre de documentation à l'adresse <http://trxweb/centredoc>, sous la rubrique «revue de presse».

ATELIER DES MAQUETTES, EXPOSITIONS ET PHOTOGRAPHIES

Le volet traditionnel de l'atelier, celui des maquettes au 1:500 présentant les nouveaux plans partiels d'affectation, a concerné les sites de la Vaudoise assurances à l'av. de Cour, de la Vallée supérieure du Flon et de la Sallaz. Des échelles plus adaptées aux

études en cours ont été utilisées comme le 1:100 pour la place de la Sallaz ou le 1:1000 pour la Plaine de Malley. Beaucoup de temps a dû être consacré à la grande maquette à l'échelle 1:200 du centre-ville qui a souffert de l'attaque des vers et pour laquelle la seule réponse a consisté à remplacer les éléments les plus touchés.

L'atelier a été sollicité régulièrement pour le montage-démontage des expositions au Forum de l'Hôtel de Ville, avec un effort particulier pour celle présentant les activités du service des archives communales. La présence de Lausanne au Comptoir suisse et le salon de l'apprentissage à Malley ont aussi fait appel aux services de l'atelier.

L'atelier a également dû anticiper son prochain déménagement aux Côtes de Montbenon en prenant des mesures préparatoires sur ses stocks et ses machines. En effet, l'opération est moins facile que pour des bureaux administratifs. Elle interviendra aussi avant le reste de Beau-Séjour.

SERVICE D'ARCHITECTURE

GÉNÉRALITÉS

Les missions confiées au service d'architecture sont les suivantes : contrôle de mandats, conseils administratifs, juridiques et techniques aux services communaux maîtres d'ouvrages, direction d'opération de construction, études diverses, inspection des constructions, gestion des coûts de construction et des procédures relatives aux marchés publics.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 01.01.2006 : 26 EPT (26 personnes)
Effectif au 31.12.2006 : 26 EPT (26 personnes)

L'opération «Prestations 2004» a eu pour conséquence le départ à la retraite anticipée d'une assistante comptable le 31.08.2006, compensé par l'engagement d'un architecte.

ORGANISATION

Suite à la décision de la Municipalité de créer le service du logement et des gérances, il est apparu opportun de redéfinir les responsabilités entre le service d'architecture et le service du logement et des gérances. Le service d'architecture renforce ses compétences de planification et de construction, et reprend la direction des projets architecturaux gérés jusqu'alors par le service immobilier.

Le transfert de tâches entre le service du logement et des gérances et le service d'architecture s'accompagne des ressources humaines correspondantes, à savoir 3 EPT. Ce changement interviendra en 2007.

Dans un souci d'optimisation et d'évolution, le service a continué son analyse des processus de travail selon la méthode ISO 9001:2000. La certification est fixée au mois de février 2007.

La cheffe du service d'architecture a participé en tant qu'expert au jury des concours suivants :

- KBA-GIORI : construction d'un nouveau centre administratif et de production

- EPFL : trois appels d'offres en entreprise totale pour la construction :
 - d'un centre de conférences et de rencontres
 - d'un hôtel
 - de logements.
- Pro Habitat : nouveaux bâtiments de logements à la rue de la Borde.
- Retraites Populaires : participation à l'organisation du concours pour une intervention artistique dans la station m2 du pont Bessières.

Participation à des commissions de construction :

- Maison du Sport International
- Comité International Olympique
- Flon-Ville.

Participation au Conseil de Fondation :

- Pro Habitat.

Direction de groupes de travail :

- groupe «amiante».

Groupe «amiante» :

En 2006, le groupe "amiante", sous la direction de la cheffe de service, s'est réuni à trois reprises. Ses activités peuvent être résumées comme suit :

- présentation du préavis n° 2006/7 demandant un crédit cadre (1^{ère} étape), adopté par le Conseil communal en mai 2006
- réalisation des analyses pour les objets classés en priorité 1
- fin des analyses des objets classés en priorités 1 et 2 (lot 3 - sports)
- demande d'offres en cours pour l'analyse d'une partie des objets classés en priorité 2
- adjudication et organisation des analyses.

Les résultats obtenus ne font pas apparaître de cas critiques de forte concentration d'amiante qui nécessiteraient de prendre des mesures immédiates d'élimination du matériau.

Participation à l'association eco-construction (eco-bau) :

- Le service d'architecture, membre de l'association eco-bau, a organisé la conférence romande sur l'éco-construction qui a eu lieu le 21 septembre 2006 à l'usine d'incinération de Tridel.

MARCHÉS PUBLICS

Le centre de compétence sur les marchés publics s'occupe de conseiller les services communaux sur les procédures et de les soutenir dans leurs démarches. Au cours de l'année écoulée, il a aussi proposé des séances d'information dans ce domaine.

ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

Cette section met ses compétences à disposition des services maîtres de l'ouvrage. L'essentiel des missions qui lui sont confiées ont trait aux prestations suivantes : expertises, études préalables et de projet, directions de travaux, suivis de mandats attribués à des bureaux d'architectes privés.

A fin 2006, la section «Etudes et constructions» gérait 50 dossiers. Si l'on tient compte également des affaires en cours de finitions et les travaux de garantie, les affaires actives s'élevaient toutefois à 76. Parmi ces dernières, 48 sont suivies directement par le service d'architecture, tandis que 28 le sont par l'intermédiaire de bureaux privés.

L'enveloppe des affaires suivies en direct comprend pour l'essentiel des travaux de rénovation, de construction et transformation de faible à moyenne importance, alors que celle des affaires suivies par des mandataires externes est constituée de travaux de construction, transformation et rénovation de moyenne à grande importance.

Parmi les chantiers réalisés ou suivis par le service d'architecture durant cet exercice, on peut citer les plus représentatifs, tels que:

Etudes :

- Grand-Pont Arches 1-3
- Crématoire animalier
- Bellerive plage
- Maison de quartier de Chailly
- Collège de Villamont
- Refuge des Saugealles
- Dépôts et garage en Marin
- Centre de vie enfantine de l'Ancien-Stand.

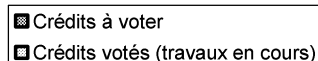
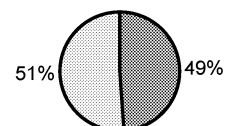
Constructions réalisées ou en cours :

- Centre Intercommunal de Logistique (CIL), Malley
- Extension du collège de Vers-chez-les-Blanc
- m2 - aménagement et coordination de surface
- Centre funéraire de Montoie
- Maison de quartier des Bossons
- Transformation et rénovation du centre de vie enfantine de la Bourdonnette et agrandissement de l'école
- Salle omnisport du Vieux-Moulin
- Rénovation du collège de Chailly
- Temple de Montheron
- Installation biogaz à la ferme des Saugealles
- Tourisme vert aux domaines viticoles.

Etat du financement des affaires traitées en 2006

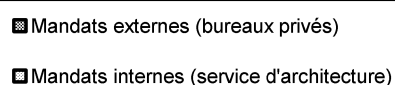
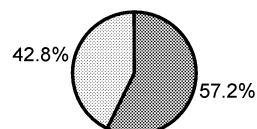
Affaires en portefeuille

Crédits à voter	Fr. 81 350 000.--
Crédits votés (travaux en cours)	Fr. 85 170 000.--
Total	<u>Fr. 166 520 000.--</u>



Répartition des mandats

Mandats externes (bureaux privés)	Fr. 95 205 000.--
Mandats internes (service d'architecture)	Fr. 71 315 000.--
Total	<u>Fr. 166 520 000.--</u>

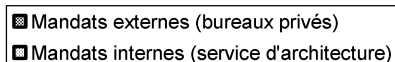
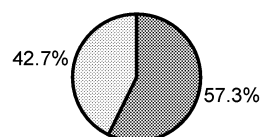


DEPENSES DE L'EXERCICE 2006 : Fr. 20'493'463.--

Répartition des dépenses

Affaires suivies par :

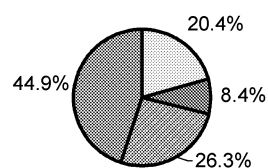
Mandats externes (bureaux privés)	Fr. 11 739 754.--
Mandats internes (service d'architecture)	Fr. 8 753 709.--
Total	<u>Fr. 20 493 463.--</u>



Nature des mandats

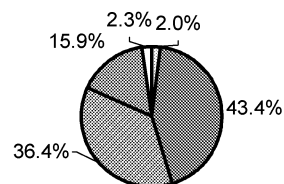
Mandats externes (bureaux privés)

Entretien	Fr. 19 445 000.--
Rénovation	Fr. 8 000 000.--
Transformation	Fr. 25 000 000.--
Construction	Fr. 42 760 000.--
Autres travaux	Fr. 0.--
Total	<u>Fr. 95 205 000.--</u>



Mandats internes (service d'architecture)

Entretien	Fr. 1 420 000.--
Rénovation	Fr. 30 947 000.--
Transformation	Fr. 25 958 000.--
Construction	Fr. 11 385 000.--
Autres travaux	Fr. 1 605 000.--
Total	<u>Fr. 71 315 000.--</u>



ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

La section «Analyse et inspection des constructions»", chapeauté par un des deux architectes adjoints, s'occupe de mener à bien les activités dans le cadre des missions suivantes : inspection des constructions, archives microfilmées, aménagement des espaces publics et prévention des accidents sur les chantiers. Les missions et les activités de cette section, qui occupe cinq personnes à plein temps, sont décrites ci-après.

INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

L'analyse des demandes de permis de construire et d'autorisations diverses, qui porte principalement sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées, la salubrité et la sécurité des constructions, occupe en priorité deux inspecteurs.

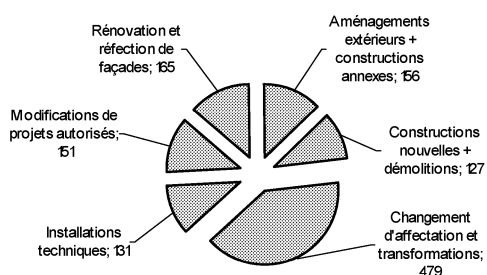
Cette année 2006 a été marquée par le transfert et le développement, sur Goéland, du système de gestion du suivi de l'exécution des travaux depuis la délivrance des permis de construire jusqu'à celle des permis d'habiter et d'utiliser.

En collaboration avec l'équipe de développement Goéland, une véritable plate-forme de communication et de gestion a été mise en place pour tous les services de la Ville chargés de contrôler la bonne exécution des directives conditionnant l'octroi des permis de construire.

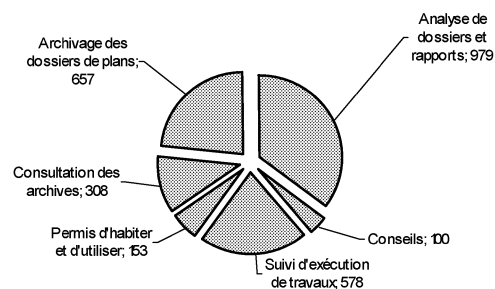
Il convient également de relever que les sollicitations sont nombreuses pour des prestations de conseils aux propriétaires ou à leurs mandataires, notamment en matière d'interprétation des normes SIA relatives à la protection des personnes contre les chutes dans les constructions et leurs accès, ainsi que dans le choix des matériaux et couleurs.

Les deux graphiques ci-après illustrent l'importante charge de travail de cette section qui a mis au concours, en automne, un nouveau poste d'inspecteur pour renforcer son équipe.

Nombre et type d'autorisations (1209)



Nombre et type d'actions (2775)



ARCHIVES MICROFILMÉES

Les plans des bâtiments lausannois, de la fin du XIX^e siècle à nos jours, sont archivés sur microfilms et peuvent être consultés auprès des bureaux du service d'architecture. Toute personne en possession d'une procuration du propriétaire foncier, peut avoir accès à cette riche source d'information. Aux mêmes conditions, il est également possible d'obtenir les plans sur support informatique. En 2006, environ 300 personnes ont consulté ces archives.

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

L'architecte adjoint responsable de cette section et coordinateur architectural du m2 s'est principalement consacré, cette année comme les deux années précédentes, aux développements architecturaux des stations et des projets d'aménagement d'espaces publics en relation avec cette nouvelle infrastructure de transport public.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS

Le bureau de prévention des accidents dus aux chantiers intervient pour éviter la mise en danger du public et des travailleurs. Dans ce but, il examine les demandes d'autorisation de travaux pour donner des directives aux requérants concernant la sécurité (273 en 2006), puis les rencontre au début des travaux (446 séances en 2006) pour que ces directives soient mises en œuvre par les entreprises. Selon la situation, le montage des échafaudages et de grues fait l'objet de séances préparatoires et de contrôles divers.

Le préposé est membre de deux commissions cantonales et de plusieurs commissions communales en matière de sécurité. Il a tenté de mettre en évidence les lacunes constatées lors d'accidents mortels par la réalisation d'affiches et d'une lettre circulaire adressée à divers services communaux.

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

GÉNÉRALITÉS

Le service d'assainissement a pour mission la gestion des déchets solides, liquides et pâteux produits sur le territoire communal par les habitants et les entreprises. Pour ce faire, il organise le contrôle des installations individuelles d'épuration (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux) ou de collecte des déchets (conteneurs), construit et gère les éléments publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivières), assure une épuration de l'eau conforme aux prescriptions légales, organise la récupération différenciée des déchets (déchèteries de quartier, centre collecteur des sous-produits animaux, centre intercommunal de logistique, vente de matériel de collecte) et dispose de filières propres et en partenariat pour le traitement et le recyclage des déchets. Il met également en œuvre des moyens de sensibilisation de la population afin de favoriser la prévention (mesures à la source) et un comportement adéquat en matière de gestion durable de l'environnement.

L'activité du service d'assainissement a été marquée par l'aboutissement de nombreux projets. Ceci concerne en premier lieu TRIDEL avec la mise à feu du premier four le 11 janvier 2006 et l'inauguration de l'usine le 28 septembre 2006, mais aussi la dérivation des premières eaux de la Louve dès le 19 octobre 2006, le centre intercommunal de logistique de Malley dont le chantier a débuté le 15 août 2006, alors qu'un appel d'offres public a été lancé le même mois pour les travaux de remplacement de la chaudière du four principal d'incinération de la STEP de Vidy et un autre en octobre pour ceux de la réalisation d'un crématorium animalier en collaboration avec la Société vaudoise de protection des animaux.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 01.01.2006 : 208.85 EPT (211 personnes)
Effectif au 31.12.2006 : 209.85 EPT (211 personnes)

SYSTÈME QUALITÉ

Le service d'assainissement poursuit sa démarche qualité. Au 31 décembre 2006, 22 procédures sont élaborées et validées, représentant 67% du programme devant être réalisé en vue de la certification ISO 9001/14 001.

GEDREL

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL SA. Les travaux de secrétariat ont représenté 871 heures facturées (1 109 en 2005 et 892 en 2004), GEDREL employant également une personne à 70% pour la gestion des activités de sensibilisation dans les écoles.

TRIDEL

Le service d'assainissement n'assure plus la gestion administrative de la société TRIDEL SA depuis le 1^{er} janvier 2006. Il a par contre continué à collaborer

étroitement à la finalisation du projet et à son financement. Un contrat de prestations pour l'exploitation de l'usine TRIDEL par le service d'assainissement a été signé le 15 mars 2006. Au total, 903.25 heures ont été facturées à TRIDEL par la direction du service pour les prestations qu'elle a effectuées.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

La revue trimestrielle d'informations «GEDREL Infos», lancée en 2005, se veut courroie de transmission entre les communes du périmètre pour présenter leurs activités et réalisations et relais d'informations officielles et pratiques émanant de diverses sources. Elle est distribuée sous forme électronique et sur support papier. «GEDREL Infos» est appréciée des lecteurs tant pour sa présentation que pour son traitement des informations.

Par GEDREL, le service a poursuivi ses campagnes de sensibilisation dans les écoles, en collaboration avec les autres périmètres de gestion. Cent trente-quatre classes (191 en 2005), dont 77 situées dans les établissements lausannois, en ont bénéficié. Par ailleurs, un concept des visites de l'usine TRIDEL en activité a été élaboré en mai et juin, validé par une dizaine de classes pilotes. En outre, trois animatrices-guides ont été formées durant le mois de septembre. Ce sont finalement 1 625 élèves répartis en 65 classes (y compris les tests) qui ont visité l'usine. En outre et pour la troisième année scolaire consécutive, le «module citoyen», a été présenté à 1 450 adolescents de 58 classes secondaires pour les sensibiliser aux problèmes d'incivilités (contre 1 525 élèves de 61 classes en 2005).

Les surveillants et responsables de déchèteries, ainsi que les techniciens de la voirie et les conseillers municipaux ont été conviés pour la deuxième fois à une journée de formation et d'information. Les présentations ont porté notamment sur les nouveautés en matière de recyclage des déchets, sur la loi sur la gestion des déchets entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2007, sur les grandes lignes du futur centre intercommunal de logistique de Malley et sur l'acheminement des déchets à TRIDEL. Le taux de participation de 83% est révélateur de l'intérêt des communes pour cette offre.

Diverses autres actions ont été menées, parmi lesquelles il convient de citer le marché de Savigny consacré aux énergies renouvelables, où l'énergie des déchets incinérés à TRIDEL et fournie aux services industriels sous forme de chaleur et d'électricité a été mise en évidence, ou encore une soirée sur le recyclage organisée à sa demande chez une habitante du quartier de Chailly qui souhaitait s'informer et permettre à des amis et connaissances d'en faire autant.

La centrale téléphonique «Info-Déchets», qui dispose d'une base de données complète sur l'activité des 12 communes membres de GEDREL, a pour sa part reçu 10 677 appels provenant de tout le périmètre, contre 12 369 l'année précédente.

Le service d'assainissement a organisé, en collaboration avec eauservice, la journée mondiale de l'eau le 22 mars 2006, dont le thème central était l'utilisation parcimonieuse de cette ressource dans les activités courantes, illustrée par une plaquette sous forme de bande dessinée montrant les gestes à

proscrire. Plus d'un millier de plaquettes ont été remises aux passants ce jour-là sur la place de la Palud, alors qu'une distribution tous ménages avait déjà eu lieu dans 21 communes de la région.

Le Trophée Eco-conscience, destiné à récompenser les initiatives en faveur de l'environnement, a été reconduit en collaboration avec l'hôtel Beau-Rivage Palace. Pour cette cinquième édition, 26 candidats avaient soumis leur dossier au jury du concours. Le Trophée 2006 a été remis à la société Palapas Sàrl Bioapply, qui se prépare à commercialiser des tongs à base de biopolymères de maïs, entièrement biodégradables et non polluants. Un certificat d'excellence a en outre été remis à la société Colas Suisse SA qui a mis au point un enrobé bitumineux, le Valorcol, composé de granulats d'asphalte recyclé et posé à température ambiante. Celui-ci permet, d'une part, une valorisation de déchets de chantier importante, et, d'autre part, une limitation de la production de gaz à effet de serre résultant généralement de la fabrication et de la pose des enrobés traditionnels. Enfin, la cérémonie s'est conclue par une conférence passionnante de M. Robin Cornelius, CEO et fondateur de Switcher SA, sur le thème de la traçabilité, à travers une réflexion intitulée de façon quelque peu provocatrice, «l'ADN des objets».

Du 13 au 23 septembre, une exposition nommée «Balade en Ecoland» s'est déroulée au Forum de l'Hôtel de ville pour présenter au public le futur centre intercommunal de logistique de Malley avec l'évolution des collectes de déchets et des objets ménagers volumineux (OMV) en fonction de la mise en service de nouvelles déchèteries de quartier et d'une déchèterie mobile. Un concours doté d'un prix pour tous les participants a été organisé à cette occasion.

En outre, un DVD relatant l'histoire de l'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères du Vallon a été réalisé. D'une durée de 20 minutes, ce documentaire couvre les années allant de la réflexion politique sur la gestion des déchets à Lausanne à la cessation d'activités de l'usine, soit de 1954 à 2005, à travers des images d'archives et des témoignages des ouvriers.

GESTION DES DÉCHETS

Il convient de relever que la quantité de déchets collectés en porte à porte à Lausanne est en légère baisse (-1.5%) et que celle des déchets recyclés est en hausse (+5.9%), alors que la population a passé de 127 498 à 128 231 habitants. De ce fait, le taux de recyclage des déchets ménagers lausannois augmente de près de 5 % par rapport à l'année précédente et s'élève à 37.5 %. Mentionnons encore que les apports en déchèterie ont représenté 3'170 tonnes de déchets incinérables provenant principalement de l'artisanat et des services. Ils étaient auparavant comptabilisés dans les tonnages réceptionnés à l'usine d'incinération des ordures ménagères.

Compte tenu des apports supplémentaires de déchets incinérables à la déchèterie, les quantités acheminées en 2006 à l'usine d'incinération par le service d'assainissement sont en hausse, toutes communes confondues, de 5.7% par rapport à l'année précédente. Les déchets recyclables ont eux augmenté de 5.9% sur la même période.

Au niveau des déchets recyclables, on note une progression constante et forte de la collecte des

textiles : 402 tonnes en 2006 contre 383 l'année précédente et en hausse de plus 40% par rapport à 2002. La mise en place de nouveaux conteneurs à textiles dans des postes fixes porte ses fruits. Le ramassage de papier est également en progression significative à 11 422 tonnes (+17.47%). L'ensemble des déchets recyclables demeure pour le reste relativement stable, à l'exception des métaux dont la récupération diminue régulièrement depuis 2003 : 893 tonnes en 2006 contre 1 052 en 2005 et 1229 en 2004.

La collecte des OMV est toujours aussi problématique, en dépit des campagnes d'information. Les dépôts sauvages ont représenté 721 sorties en 2006, dont 200 uniquement dans le quartier de la Borde. Le centre de ramassage des déchets ménagers a en outre effectué 144 collectes d'OMV et 33 pour des prestations gratuites à d'autres services de la Ville.

La récolte et le tri des déchets devraient encore être améliorés par la mise en place des déchèteries de quartier à la Perraudettaz et au Vélodrome, pour lesquelles les permis de construire ont été octroyés en 2006. Elles compléteront celles du Vallon et de Malley, qui sera opérationnelle dès fin 2007. Cette dernière s'intégrera dans le centre intercommunal de logistique de Malley (CIL), dont la construction a été acceptée par le Conseil communal le 7 février 2006 sur la base du préavis municipal 2005/81 du 3 novembre 2005. Outre la déchèterie précitée destinée aux habitants des communes de Prilly, Renens et Lausanne, le CIL comprendra des locaux administratifs pour son exploitation (bureaux, vestiaires, locaux techniques), un garage pour les véhicules de collecte des déchets, un centre de compactage pour les déchets qui seront acheminés par train à TRIDEL et un centre de transbordement et de tri pour les déchets recyclables.

L'équipement en véhicules du centre de ramassage a été complété par deux véhicules légers utilitaires pour la surveillance du domaine public et la collecte des sacs sauvages, et par le remplacement de deux camions équipés de bennes.

L'équipement des immeubles d'habitations en conteneurs différenciés s'est poursuivi avec la vente de 1 928 nouveaux conteneurs (2 409 en 2005). En outre, 512 conteneurs en métal non conformes ont été retirés de la circulation.

En 2006, la surveillance de la propreté s'est soldée par 358 dénonciations auprès de la commission de police pour dépôts de déchets sauvages et 84 avertissements, ainsi que 19 dénonciations pour affichage sauvage avec sept facturations de nettoyage en sus. A noter que de façon générale, ce dernier est contenu à Lausanne et les débordements sont généralement le fait de particuliers agissant de façon occasionnelle et ignorant les règles en la matière. En ce qui concerne la pose d'autocollants sur le mobilier urbain, une recrudescence a été constatée : le 7 août, des individus non identifiés ont posé plusieurs centaines d'autocollants pour un DJ dans tout le centre-ville. Une opération de grande envergure comprenant le relevé de tous les emplacements, l'invitation aux propriétaires privés concernés à déposer plainte et une communication aux media a répondu à cette provocation. Ces mesures ont incité le bénéficiaire de la publicité à s'annoncer au service d'assainissement et à prendre spontanément l'initiative de nettoyer tous les autocollants avec une équipe de 20 bénévoles dans la semaine qui a suivi.

De plus, à la suite d'une entrevue le 23 août, un magasin lausannois a remis au service pour destruction l'ensemble de ses stocks d'autocollants promotionnels, que l'on retrouvait depuis quelque temps apposés par ses clients partout en ville, sur les équipements privés et publics. A la suite de ces deux actions, et notamment à la couverture médiatique de la première, une baisse sensible des problèmes d'autocollants en ville a pu être constatée.

La lutte contre le «littering» (jeter sauvage) s'est aussi traduite par le lancement de deux expériences d'utilisation de gobelets réutilisables dans des manifestations, à savoir le festival Balelec le 19 mai et le festival «Label Suisse» dans le cadre de l'inauguration de TRIDEL, du 29 septembre au 1^{er} octobre. D'ordinaire, le festival Balelec distribuait 80 000 gobelets jetables mais en 2006, seuls 55 000 gobelets consignés ont été utilisés. A 89%, les festivaliers se sont montrés satisfaits de cette solution. Le recours aux gobelets jetables a été clairement réduit à ces occasions, avec comme conséquences la diminution des déchets et l'amélioration de la propreté.

Au plan juridique, enfin, l'année 2006 aura marqué la fin de la procédure initiée en 1997 par les cafetiers restaurateurs contre le principe de la taxe sur les déchets des entreprises (introduite avec le Règlement communal sur la gestion des déchets entré en vigueur le 1^{er} janvier 1997). En effet, par arrêt du 11 août 2006, le Tribunal fédéral a définitivement écarté les 250 recours encore déposés contre les décisions successives du 24 novembre 2000 de la Commission communale de recours et du 7 juillet 2005 du Tribunal administratif, confirmant le système lausannois de taxation des déchets des entreprises pour les années 1997 et 1998. L'arrêt est remarquable car le Tribunal fédéral valide non seulement les décisions de l'administration, mais également l'adéquation de la taxe lausannoise aux principes posés par la législation fédérale sur la protection de l'environnement.

En 2006, seules 26 sociétés, tous domaines d'activité confondus, n'ont pas rempli le questionnaire sur les déchets des entreprises et ont été dénoncées à la commission de police.

Le service d'assainissement assure par ailleurs l'exploitation de l'usine TRIDEL, qui a reçu ses premières tonnes de déchets le 3 janvier 2006. Dès le 11 janvier 2006, le premier feu était allumé sur la grille du four n° 1, début du processus de tests sur les deux lignes d'incinération, qui a abouti à la réception provisoire des installations le 9 juillet 2006. L'année dernière a donc été une phase de transition pour le personnel qui a été formé sur les nouvelles installations par les fournisseurs, avant de prendre la main à partir de juillet. En outre, l'effectif a passé de 35 personnes dans l'ancienne usine d'incinération à 42 dans la nouvelle. Il convient de relever que l'exploitation de cette première année a été totalement satisfaisante, dans la mesure où le planning de mise en service a pu être respecté. Par ailleurs, la production d'énergie électrique a démarré le 24 avril 2006 avec au final la fourniture aux services industriels (Pierre-de-Plan) de 137 162 MWh pour le réseau du chauffage à distance et de 49 329 MWh pour le réseau électrique.

GESTION DES EAUX

L'unité de gestion du réseau (UGR) a poursuivi le développement du réseau séparatif conformément au plan à long terme des canalisations, principalement dans les quartiers sous-gare (Deux-Ponts, Primerose, Plaines, Ouchy-Funiculaire) et dans les bassins versants de la Louve (Maillefer), de la Vuachère (Béthusy, Victor-Ruffy) et du Flon (Boissonnet). En complément à ces réalisations, des travaux de rénovation et d'adaptation du réseau existant ont été réalisés afin d'assurer la pérennité de nos équipements. L'ensemble de ces interventions a permis la réhabilitation d'une quinzaine de tronçons de collecteurs existants (environ 2 785 ml de canalisations au total, dont 65% en système séparatif).

Le projet du m2 a encore eu une incidence importante sur les activités de l'UGR durant l'année écoulée, principalement en regard des points suivants : suivi et contrôle des travaux de démolition et de reconstruction d'un tronçon de voûtage lié à la réalisation de la station Flon ainsi que des travaux de remplacement du réseau séparatif sur le tronçon Ouchy-Grancy, contrôle des réseaux aménagés ou adaptés sur l'ensemble des stations.

La dérivation du cours d'eau de la Louve a pu être achevée et la mise en service des installations est intervenue à mi-octobre 2006. Le projet a entraîné la réalisation de la réhabilitation partielle du réseau de collecteurs des eaux usées intercommunal situé dans le lit des cours d'eau de la Louve, du Rionzi et du Petit-Flon, en collaboration avec les communes du Mont-sur-Lausanne et de Romanel.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) communal, un rapport sur les zones d'infiltration a été réalisé, aboutissant à la mise à jour de la directive sur la gestion des eaux pluviales. Par ailleurs, des équipements de mesures des débits ont été installés sur les principaux déversoirs d'orage, permettant d'étudier leur fonctionnement et de quantifier les pollutions rejetées. Divers autres mandats ou études ont été engagés (fonctionnement des déversoirs d'orage, levés de chambres, contrôle de l'état du réseau, évacuation des eaux de chaussées), impliquant une grande partie des collaborateurs de l'UGR, dans le but d'établir un diagnostic du système d'évacuation actuel et de disposer des outils nécessaires à l'étude de son évolution et à une réflexion générale. Le transfert des données existantes sur le nouveau support informatique a été effectué avec succès en collaboration avec le service du cadastre.

Les activités générales, liées à la protection des eaux, axées essentiellement sur le contrôle des pollutions, le contrôle des citernes et des séparateurs à graisses et hydrocarbures, les dossiers de mise à l'enquête et la taxation des bâtiments, se sont poursuivies avec succès. L'implication s'est en outre portée sur les domaines suivants : contrôle des cours d'eau, de la conformité des stands de manifestations et des installations de neutralisation des eaux de chantier, gestion des dysfonctionnements découverts, entretien des installations particulières du réseau d'évacuation, conseil, suivi et adaptation des évacuations de cuisines

collectives (imposition et contrôle des séparateurs à graisses), suivi des travaux de construction et transformation sur biens-fonds privés, conseils aux mandataires.

Durant l'année écoulée, les installations de la STEP de Vidy ont traité mécaniquement en entrée de station 43.6 millions de m³ d'eaux usées (en augmentation de 19.2% par rapport à 2005), dont 38.5 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (+13.9% par rapport à 2005). L'exploitation des équipements au plus près de leur capacité maximale a permis d'atteindre, la plupart du temps, des qualités d'eaux traitées conformes aux prescriptions légales de rejet. Pour assurer le suivi qualitatif du fonctionnement et quantifier les différents paramètres servant d'indicateurs, le laboratoire de la STEP a procédé à 700 analyses. Toutes les valeurs moyennes qui en ont résulté respectent les normes à l'exception de celles de la demande biologique en oxygène qui affiche un dépassement de 5%. On constate dans les faits que les temps de séjour au travers des traitements biologiques et physico-chimiques existants à Vidy s'avèrent de plus en plus insuffisants en regard des charges polluatives à abattre.

Quant aux installations de déshydratation et d'incinération, elles ont permis d'éliminer 24 943 tonnes de boues d'épuration et de produire par là 21 081 MWh thermiques, dont 19 341 MWh injectés dans le réseau de chauffage à distance.

La qualité des fumées issues de l'incinération fait l'objet d'un contrôle permanent par une mesure en continu des paramètres monoxyde de carbone (CO) et oxydes d'azote (NO₂). Ainsi, sur 8 738 valeurs mesurées, 94% respectent intégralement les normes alors que les dépassements sont observés essentiellement pendant les phases particulières mais inévitables de l'exploitation (démarrages, mises en veille, pannes, etc.).

Outre l'entretien courant des équipements électromécaniques, le personnel de la STEP a activement participé au remplacement non planifié d'un montant de filtre-presse, fissuré après un fonctionnement quasi continu de cet équipement depuis 1978.

Un appel d'offres public a été lancé en août 2006 pour les travaux de remplacement de la chaudière du four principal d'incinération. Cela a permis d'auditionner en décembre les neuf entreprises ayant répondu aux trois différents lots et d'exiger tous les compléments d'information nécessaires à une juste comparaison.

Finalement, les phases préliminaires d'avant-projet et d'appel d'offres public pour la réalisation d'un crématorium animalier en collaboration avec la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA) ont été menées en fin d'année.

EAUSERVICE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

La mission principale d'eauservice est d'approvisionner en eau potable, ainsi qu'en eau nécessaire à la lutte contre le feu, de manière fiable, les habitations sises sur le territoire communal lausannois et sur seize autres communes avoisinantes. De plus, septante communes

du canton sont raccordées au réseau d'eauservice pour assurer leur approvisionnement.

L'organisation du service s'articule sur cinq divisions, soit :

- Clients et ressources
- Contrôle de l'eau
- Etudes et constructions
- Distribution
- Production

Le service a continué sa démarche «Qualité, Sécurité, Environnement» de manière à satisfaire ses clients, protéger la santé de ses employés et minimiser les impacts environnementaux. Par ailleurs, la documentation relative aux certifications ISO 9001 et 14001 a été mise sur le système informatique «Goéland».

Une étude économique, faite en interne, a permis de détailler les coûts des différentes prestations liées à la mission d'eauservice, à savoir la potabilisation de l'eau, son pompage, son transport, son stockage et sa distribution. Les prestations associées, soit notamment le contrôle de la qualité de l'eau, son comptage et sa facturation ont aussi été calculées.

Les décisions prises par les autorités communales durant l'année 2006 en matière d'octroi de crédits permettront une gestion et une sécurisation du réseau d'eau bien meilleures.

RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 01.01.2006 : 122,1 EPT (124 personnes)

Effectif au 31.12.2006 : 122,1 EPT (124 personnes)

CLIENTS ET RESSOURCES

Un nouveau tarif de vente d'eau pour les communes alimentées en gros a été établi. Il est basé sur les coûts calculés des diverses prestations fournies par eauservice, à savoir dans ce cas, la production, le pompage, le transport, le stockage éventuel, le contrôle qualité et le comptage. Quatre séances d'information et de consultation avec les autorités des communes concernées ont été organisées. Ce nouveau tarif sera mis en vigueur en 2008. Le montant global encaissé avec ce nouveau tarif sera approximativement le même qu'avec l'ancien tarif, conformément aux indications de Monsieur Prix.

Une recherche a été entreprise avec le service de la comptabilité et des finances de la Direction des services industriels pour trouver les causes de l'apparent manque de recettes de la vente d'eau en 2005. Elle pourrait être en relation avec l'introduction du logiciel de facturation SAP et le transfert de la banque de données. Le tiers de cette somme manquante a été retrouvé et les recherches continueront en 2007.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau distribuée dans nos réseaux pour s'assurer que l'eau distribuée ne contienne ni substances gênantes ou toxiques, ni germes pathogènes.

Environ 6 000 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 18 000 analyses chimiques et 10 000 analyses bactériologiques.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson pour 2006 remplissent les conditions de qualité exigées par l'Ordonnance sur les denrées alimentaires, aussi bien du point de vue chimique que bactériologique. Toutefois, quelques non-conformités mineures ont été constatées et les actions correctrices ont été prises immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau mise en distribution, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres communautés publiques.

Le laboratoire a été soumis à un audit de réaccréditation de la norme ISO 17025 au mois de janvier 2006 et a passé cet examen sans problème.

ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

Un préavis important (préavis n° 2006/19 – Réfection des adductions des eaux du Pays-d'Enhaut et de la source des Avants, réfection du groupe de turbinage et construction d'une usine d'ultrafiltration) a été élaboré avec la collaboration de la Romande Energie et le Service Intercommunal de Gestion des Eaux. Le montant total des travaux s'élèvera à 26 millions, avec une participation lausannoise de seulement 9,5 millions, et permettra l'entretien des installations sans interruption d'eau, la mise en commun de ressources et l'augmentation de la production d'énergie de turbinage de l'eau de boisson. De plus, une usine de filtration à Sonzier garantira une eau de qualité irréprochable.

La mise en eau de la nouvelle cuve du réservoir de Sauvabelin a été effectuée au début de l'année.

Le mandat d'études pour la nouvelle usine de filtration d'Yverdon-les-Bains a été achevé.

DISTRIBUTION

La mise en œuvre de la stratégie de remplacement ciblée des conduites, choisies selon une méthode multicritères (potentiel de casse, potentiel de dégâts, importance hydraulique, etc.) se traduit par une diminution sensible et durable du nombre de fuites et ruptures sur le réseau : diminution de 10%, 25% et 40% par rapport à respectivement 2005, 2004 et 2003).

Les réfections de conduites se sont poursuivies en 2006, en particulier le renouvellement des canalisations de transport sur l'axe de refoulement depuis l'usine de Lutry et l'adduction du Pays-d'Enhaut.

Les travaux de l'avenue de Béthusy ont particulièrement retenu notre attention. Il s'agit effectivement d'un chantier extrêmement difficile dans un milieu urbain à forte circulation; par ailleurs, il devenait de plus en plus urgent de remplacer les deux anciennes conduites dont les fréquentes ruptures occasionnaient des frais importants. Ces travaux offrent aussi l'opportunité de reconfigurer les réseaux des réservoirs de Chailly et Grangette et ainsi d'économiser de l'énergie de pompage en diminuant la pression de l'eau délivrée dans le secteur de Chailly.

Dans le cadre du préavis relatif à la rénovation et modification des installations du réservoir de Montétan (préavis n° 2005/44), des travaux de poussetube ont été réalisés sous le carrefour de Montétan en collaboration avec le service de l'électricité.

PRODUCTION

La production d'eau a légèrement fléchi en 2006. A l'exception des mois de janvier et de juillet, la production mensuelle a enregistré des baisses par rapport à 2005 et même par rapport à la moyenne des cinq dernières années. C'est la conséquence d'une année pluvieuse et d'un été clément.

La baisse globale est d'environ 5% du volume annuel d'eau produit par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette diminution représente environ 1,8 millions de m³ pour un total d'environ 34 millions de m³.

La production des sources a été nettement plus importante que celle de ces dernières années. Elle a représenté près de 30% de la production annuelle totale.

Usine de St-Sulpice : la panne irréparable des écluses de régulation du débit de filtration a nécessité leur remplacement par un système automatique de régulation par tubes télescopiques, commandés par vérin hydraulique.

Usine de Lutry : montage et mise en service d'un dispositif permettant l'alimentation de secours du réseau de distribution de Montétan par le réservoir de La Croix-sur-Lutry en transit par l'usine de Lutry.

Usine du lac de Bret : sécurisation du système d'amenée d'eau par siphon entre le lac et l'usine.

Stations de désinfection : standardisation des principes et systèmes de fonctionnement des installations de désinfection.

COMMUNICATION, DÉVELOPPEMENT

La participation d'eauservice au Comptoir Suisse avec la Commune de Château-d'Oex a permis la mise en valeur des sources de l'Etivaz au Pays-d'Enhaut. Par ailleurs, le site Internet a été complètement refait.

Le plan directeur de la distribution d'eau (PDDE) est terminé après plusieurs années de travail; il tient compte des projections cantonales et du Plan d'Aménagement de l'Agglomérations Lausanne-Morges. Une organisation a été mise en place pour sa tenue à jour.

QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Les audits de surveillance des certifications ISO 9001 et 14001 ont été réussis sans remarques. Cela a été l'occasion de présenter sous sa nouvelle forme le rapport détaillé des indicateurs *qualité, sécurité et environnement*, et de leur analyse et des recommandations en découlant.

